



COMMISSION SCOLAIRE  
**DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Mille et un regards... Une vision!

# RAPPORT ANNUEL

**2015-2016**

### Mise en perspective

Rapport annuel et reddition de comptes

---

L'apprentissage est complexe; l'être humain l'est tout aussi.

Travailler avec des données et des chiffres ne doit jamais nous éloigner des humains avec lesquels nous intervenons.

Comprendre les données en éducation exige que plusieurs facteurs soient questionnés, comme :

- Les caractéristiques individuelles et collectives des cohortes d'élèves, dont les profils d'apprenant;
- L'environnement pédagogique, dont la relation maître-élève;
- La relation parents-apprentissage et parents-école;
- L'environnement scolaire de l'école avec ses offres au niveau de l'organisation scolaire et parascolaire;
- Les mesures de soutien et d'accompagnement des élèves présentant des difficultés dans leurs apprentissages;
- L'organisation et la gestion des services.

*Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

**TABLE DES MATIÈRES**

Mot de la présidente et du directeur général	... 04
Conseil des commissaires	... 05
Faits saillants	... 06
Reddition de comptes — Convention de partenariat	
— Cadre légal	... 08
— But 1 : L’augmentation de la diplomation et de la qualification avant l’âge de 20 ans	... 09
— But 2 : L’amélioration de la maîtrise de la langue française	... 17
— But 3 : L’amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage et ceux en milieu défavorisé	... 24
— But 4 : L’amélioration de l’environnement sain et sécuritaire — Rapport concernant le plan de lutte pour contrer l’intimidation et la violence à l’école	... 30
— But 5 : L’augmentation du nombre d’élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	... 39
Commission scolaire en chiffres	
— Coup d’œil sur l’organisation	... 41
— État financier	... 47
Rapports légaux	
— Rapport concernant l’application du code d’éthique et de déontologie applicable aux commissaires — Commissaire à l’éthique	... 51
— Rapport concernant l’application de la procédure d’examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents — Responsable de l’examen des plaintes	... 52
— Rapport concernant l’application de la procédure d’examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents — Protecteur de l’élève	... 54
— Rapport concernant l’application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d’état	... 55
Remerciements	... 57

**MILLES ET UN REGARDS... UNE VISION!**

*C'est avec beaucoup de fierté que nous partageons avec vous le rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.*

*Ce document, prescrit par la Loi sur l'instruction publique, fait partie des différents outils que réalise annuellement la commission scolaire pour rendre compte à la population et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) des services qu'elle offre sur l'ensemble de son territoire. Il présente les résultats que nous avons obtenus en regard des orientations que nous nous sommes données dans le cadre de la convention de partenariat. Il est important de rappeler qu'au cours des dernières années, cette convention est devenue la pièce maîtresse en matière de reddition de comptes.*

*À la lecture de ce rapport annuel 2015-2016, vous pourrez constater que notre organisation continue de se démarquer, tout en jouant pleinement son rôle dans la communauté, et qu'elle fait figure de modèle au Québec.*

*Quant au taux de diplomation et de qualification de nos élèves avant l'âge de 20 ans, il a fléchi à 76,9 %, en 2015-2016 (79,8 % en 2014-2015), un bond quand même appréciable de 10,1 % par rapport à notre année de référence 2008-2009. Ce taux nous situe toujours 2,0 % au-dessus du reste du réseau public québécois.*

*Quant au taux de sorties sans diplôme ni qualification de nos élèves (décrocheurs), il a augmenté à 10,1 % en 2015-2016, après un creux historique de 7,9 % l'an dernier. Malgré cette augmentation, les résultats de la commission scolaire demeurent 6,1 % en-dessous du reste du réseau public québécois qui se situe à 16,2 %.*

*Quant aux autres objectifs fixés à notre convention de partenariat intervenue avec le ministère, la commission scolaire a amélioré l'ensemble de ses résultats, incluant en français – maîtrise de la langue française, volet écriture en 5<sup>e</sup> secondaire – où la commission scolaire avait, à l'instar de l'ensemble des commissions scolaires du Québec moins bien performé au cours des 3 dernières années.*

*Nous ne pouvons évidemment passer sous silence les bonnes performances de nos élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle.*

*Ces bonnes notes, nous les devons à l'ensemble de notre personnel qui s'investit sans compter, avec passion et surtout professionnalisme.*

*Nous les devons aussi à toute la communauté éducative. À cet égard, nous tenons à remercier les parents, les membres des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des organismes de participation des parents et du conseil des commissaires, ainsi que les partenaires pour leur implication et surtout pour leur engagement envers notre école publique, une école qui se démarque par sa diversité, son esprit d'entrepreneuriat, sa créativité et sa vitalité.*

*Encore cette année, nous avons su maintenir des services de qualité, et ce, malgré un contexte budgétaire rendu difficile par les compressions budgétaires des dernières années, tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente de nos ressources.*

*Bonne lecture!*




Edith Samson, présidente

Yvan Tardif, directeur général



## CONSEIL DES COMMISSAIRES (AU 30 JUIN 2016)



**Présidente : Edith Samson**

**Circonscription 1 : MRC de Rivière-du-Loup – secteur nord — Nadia Tardif**

**Circonscription 2 : MRC de Rivière-du-Loup – secteur sud — Alain Castonguay**

**Circonscription 3 : Rivière-du-Loup – secteurs Parc Cartier et Saint-Patrice nord — Bernard Pelletier**

**Circonscription 4 : Rivière-du-Loup – secteurs Saint-Patrice sud et Saint-François-Xavier — Yves Mercier**

**Circonscription 5 : Rivière-du-Loup – secteurs Beaubien et Saint-Ludger — Sylvain Bureau**

**Circonscription 6 : MRC de Kamouraska – secteur nord — Nancy St-Pierre**

**Circonscription 7 : MRC de Kamouraska – secteur centre — Céline Langlais**

**Circonscription 8 : MRC de Kamouraska – secteur sud et MRC de L'Islet – secteur nord — Carole Lévesque**

**Circonscription 9 : La Pocatière — Martine Hudon**

**Commissaire-parent, ordre d'enseignement primaire : Magali Émond**

**Commissaire-parent, ordre d'enseignement secondaire : Suzie Lemelin**

**Commissaire-parent, parents d'élève HDAA : Luc Mercier**

**LES CHIFFRES  
DE L'ANNÉE 2015-2016**

31

C'est le nombre d'élèves décrocheurs dans nos établissements scolaires en 2013-2014 (donnée la plus récente).

*Rapport annuel, page 15*

612

C'est le nombre d'élèves ayant fréquenté le centre d'éducation des adultes en 2015-2016 dans un parcours de formation générale. Le nombre d'élèves passe à 1 629, tous parcours confondus. Ces élèves ont fréquenté l'un de nos trois centres situés à Rivière-du-Loup, Saint-Pascal et La Pocatière.

81 %

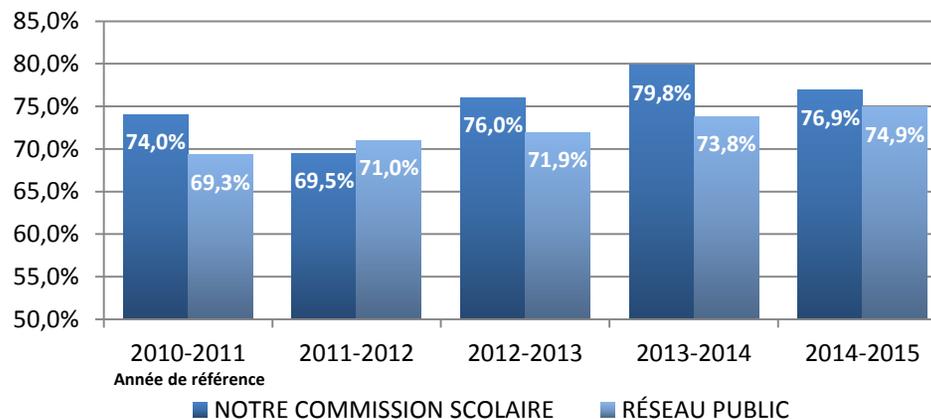
C'est le pourcentage des élèves âgés entre 16 et 18 ans qui ont atteint leur objectif de formation au centre d'éducation des adultes.

98,3 %

C'est le taux de réussite des garçons des écoles en milieu défavorisé en mathématiques, fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Ceux-ci obtiennent sensiblement le même taux de réussite que les filles (98,5 %).

*Rapport annuel, page 28*

76,9 %



C'est le taux de diplomation et de qualification de l'année 2014-2015. Malgré un recul de 2,9 % par rapport à l'année précédente, ce taux représente une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année de référence 2010-2011. Ce taux est toujours supérieur de 2 points de pourcentage, par rapport à celui de tout le réseau public du Québec, lequel se situe à 74,9 %.

*Rapport annuel, page 9*

100 %

C'est le taux de réussite de tous nos élèves aux épreuves de mathématiques – sciences naturelles des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, garçons et filles confondus.

*Rapport annuel, pages 26 et 27*

37

C'est le nombre d'élèves inscrits certifiés dans un parcours de formation axée sur l'emploi.

*Rapport annuel, page 24*

1 039

C'est le nombre d'élèves ayant fréquenté nos centres de formation professionnelle en 2015-2016 dans un parcours de base. Ce nombre s'élève à 1 104, tous parcours confondus.

Rapport annuel, pages 39 et 40

6 293

C'est la clientèle que nous avons dans nos écoles primaires et secondaires. À ce nombre, il faut ajouter plus de 880 élèves en formation professionnelle et à l'éducation des adultes (ETP).

Rapport annuel, page 41

Un peu plus de

93 300 000

C'est le budget annuel de la commission scolaire. En 2015-2016, plus de 11,5 millions \$ ont été investis en travaux d'amélioration de ses bâtiments.

Rapport annuel, pages 33 et 47 à 50

Moins de

4,5 %

C'est le pourcentage des dépenses de fonctionnement de nature administrative sur les dépenses totales.

Rapport annuel, pages 47 et 48

2016-01-06



C'est la date de l'inauguration du Stade Premier Tech à Rivière-du-Loup. Dès son premier semestre, les élèves ont fréquenté les nouvelles installations pour plus de 607 heures, alors que la communauté a pu les fréquenter pour plus de 650 heures. C'est une occupation moyenne de plus de 48 heures par semaine.

7 100 000

C'est le budget annuel consacré au transport scolaire de nos élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes. 5 278 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire en 2015-2016.

Rapport annuel, page 45

59 %

C'est le pourcentage de nos écoles qui n'ont connu aucun acte d'intimidation ou de violence en 2015-2016.

Rapport annuel, page 34

SEULE ET UNIQUE

Seule et unique commission scolaire à avoir déployé une approche positive basée sur le lien d'attachement dans toutes ses écoles primaires et secondaires.

## LE CADRE LÉGAL — RAPPORT ANNUEL ET REDDITION DE COMPTES

Les extraits suivants décrivent les obligations légales associées à la reddition de comptes.

**Loi sur l'instruction publique — Commission scolaire**

Rapport annuel et reddition de comptes

**Art. 220** — La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services.

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport *[sic]*.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public.

**Pouvoirs du ministre**

**Art. 457.4** — Le ministre peut, par règlement, rendre obligatoire l'élaboration, par la commission scolaire, de documents visant à informer la population de son territoire sur ses activités ou son administration.

Le ministre peut également établir des règles concernant la publication ou la diffusion, par la commission scolaire, de tout type de document qu'il détermine.

Ces règles peuvent notamment prévoir le délai dans lequel cette publication ou cette diffusion doit être effectuée ainsi que les modalités applicables.

**Convention de partenariat**

**Art. 459.3** — Le ministre et la commission scolaire conviennent, dans le cadre d'une convention de partenariat, des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire.

La convention de partenariat porte notamment sur les éléments suivants :

1<sup>o</sup> les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le ministre en application de l'article 459.2;

2<sup>o</sup> les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis en application du paragraphe 3<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 209.1;

3<sup>o</sup> les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

**Évaluation des résultats par le ministre**

**Art. 459.4** — Le ministre procède à l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du plan stratégique de chaque commission scolaire, selon la périodicité qu'il détermine. Cette évaluation est transmise à la commission scolaire.

Le ministre et la commission scolaire conviennent, le cas échéant, des correctifs qui doivent être mis en place afin d'assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Lorsque, malgré les correctifs apportés, le ministre estime qu'il est peu probable que la commission scolaire puisse atteindre les buts fixés ou les objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat, il peut prescrire toutes mesures additionnelles que la commission scolaire doit mettre en place dans le délai que le ministre détermine.

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

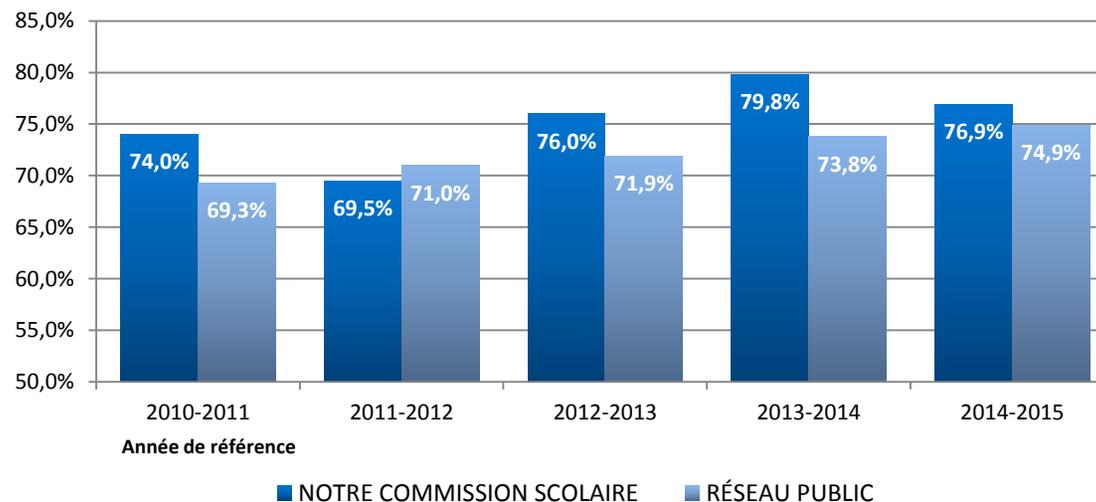
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### DIPLOMATION ET QUALIFICATION RÉUNIES, EN POURCENTAGE, SEXES RÉUNIS

La diplomation est un premier indicateur pour mesurer la réussite des élèves. Le taux de diplomation prend en compte les élèves qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP) et l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les qualifications reconnues sont l'attestation de formation professionnelle (AFP), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) et le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT). À noter que le taux de diplomation pour le secteur des jeunes est celui après 7 ans. Pour l'éducation des adultes et la formation professionnelle, il est celui avant l'âge de 20 ans.

La cible demandée à la commission scolaire est de 85 % en 2020.



### CONSTAT

Malgré une baisse de 2,9 % dans le taux de diplomation et de qualification de nos élèves sexes réunis, pour l'année 2014-2015, celui-ci demeure toujours 2,0 % au-dessus de l'ensemble du réseau public du Québec. Ce taux constitue également une amélioration de 2,9 % par rapport à l'année de référence 2010-2011.

Source : Portrait des statistiques ministérielles – CSKRDL – Septembre 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### DIPLOMATION ET QUALIFICATIONS RÉUNIES, EN POURCENTAGE, SELON LE SEXE



### CONSTAT

Le taux de diplomation et de qualification chez les filles connaît une hausse constante depuis 4 ans, celui-ci étant passé de 76,2 % à 85,7 % pendant cette période se terminant en 2014-2015. Ce taux atteint 85,7 %, en 2014-2015, ce qui constitue un écart positif de 4,2 % par rapport à l'année de référence 2010-2011.

Chez les garçons, le taux de diplomation et de qualification a chuté à 69,7 % en 2014-2015, un résultat quand même comparable à l'année de référence 2010-2011 (68,9 %). Cette baisse par rapport au sommet atteint en 2013-2014 (76,2 %) nécessitera de poursuivre la réflexion sur les causes qui affectent les résultats de nos garçons et sur les moyens à mettre en place afin d'augmenter leur taux de diplomation ou de qualification.

Source : Portrait des statistiques ministérielles – CSKRDL – Septembre 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

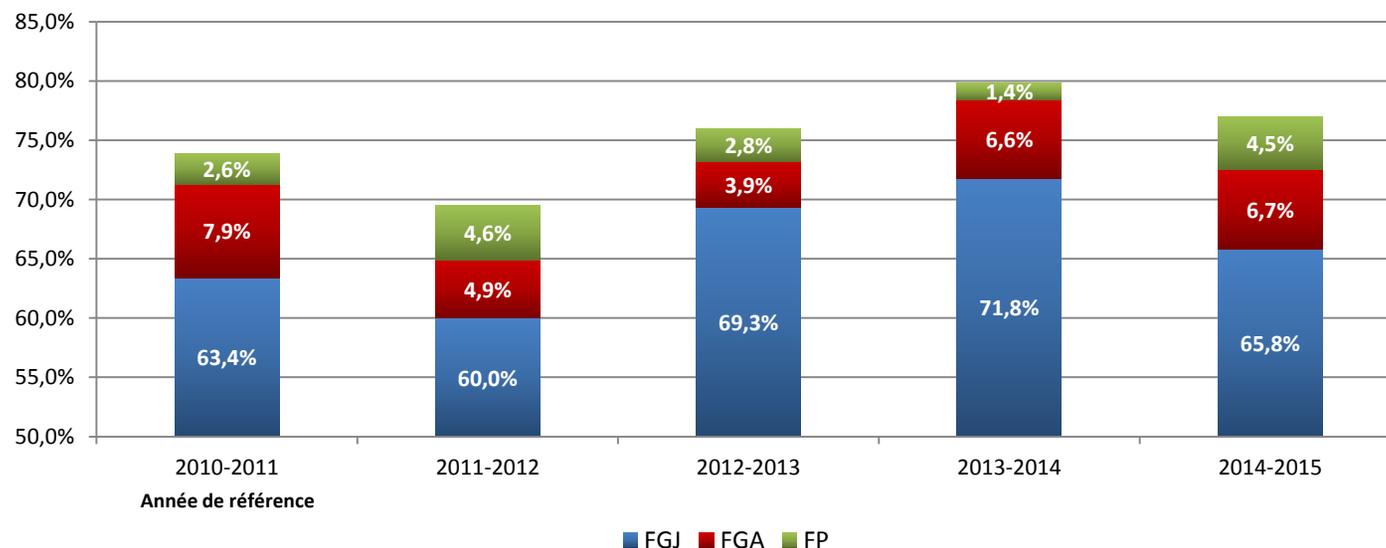
L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

## DIPLOMATION ET QUALIFICATION RÉUNIES, EN POURCENTAGE, SELON LE SECTEUR, DANS NOTRE COMMISSION SCOLAIRE



### CONSTAT

Le taux de diplomation de la **formation générale des jeunes** a subi une baisse de 6,0 % en 2014-2015, se maintenant toujours à 2,4 % au-dessus du taux de l'année de référence 2010-2011.

Pour sa part, le taux de diplomation de la **formation générale des adultes** connaît un redressement de près de 3 % depuis 2 ans. Le taux de 2014-2015 se rapproche de l'année de référence 2010-2011.

De son côté, le taux de diplomation de la **formation professionnelle pour les élèves issus du territoire de la commission scolaire**, a connu une belle progression (3,1 %) en 2014-2015 par rapport à l'année précédente. Le taux de diplomation de 4,5 % s'approche de la cible visée pour la formation professionnelle qui avait été fixée à 5 %.

Source : Portrait des statistiques ministérielles – CSKRDL – Septembre 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

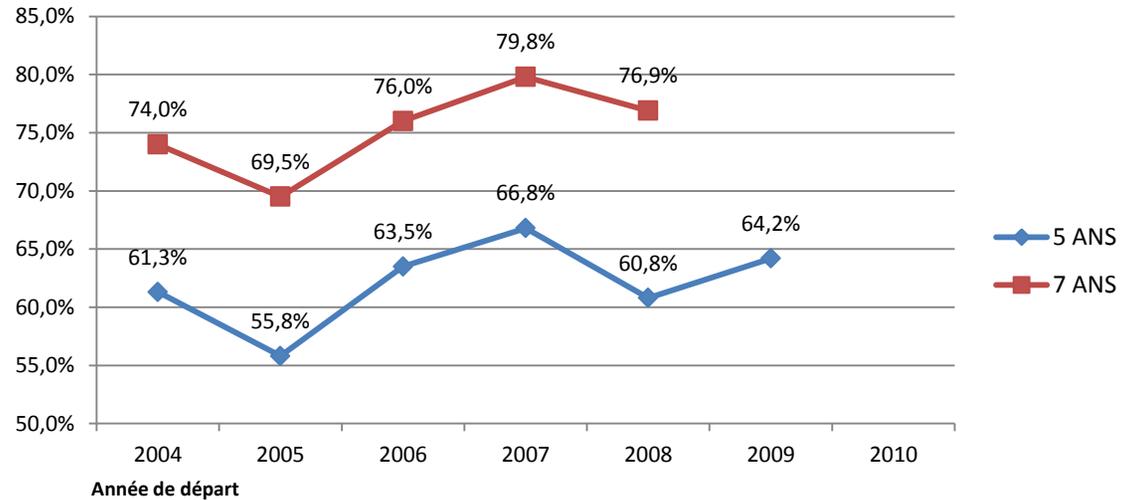
L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE DIPLOMATION PAR COHORTE, APRÈS 5 À 7 ANS, EN POURCENTAGE, DANS NOTRE COMMISSION SCOLAIRE (DONNÉES COMPLÉMENTAIRES)



#### CONSTAT

À noter que le taux de diplomation par cohorte après 5 ans pour la cohorte de 2010 n'était pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport. L'année 2004 constitue l'année de départ pour l'analyse des cohortes sur 10 ans jusqu'en 2020, période exigée par le ministère pour la durée de la convention de partenariat.

L'année inscrite au graphique est l'année d'entrée d'une cohorte au secondaire. La diplomation et la qualification par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1<sup>re</sup> secondaire.

La cohorte des élèves de l'année 2007 constitue celle ayant obtenu le taux de diplomation le plus élevé après 5 ans et après 7 ans. Notons que cette cohorte était constituée de seulement 10,1 % d'élèves avec une année de retard à l'entrée au secondaire, ce qui nous amène à conclure qu'il s'agit là d'une cohorte composée de moins d'élèves en difficulté. On peut d'ailleurs observer que, pour la cohorte 2008, le taux de diplomation après 5 ans était de 60,8 %, un retard de 6,0 % par rapport à la cohorte 2007. Cette différence devrait se répercuter sur les résultats de la même cohorte après 7 ans.

Le taux après 7 ans de la cohorte de 2007 atteint un sommet jamais obtenu en 10 ans.

Source : Portrait des statistiques ministérielles – CSKRDL – Septembre 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

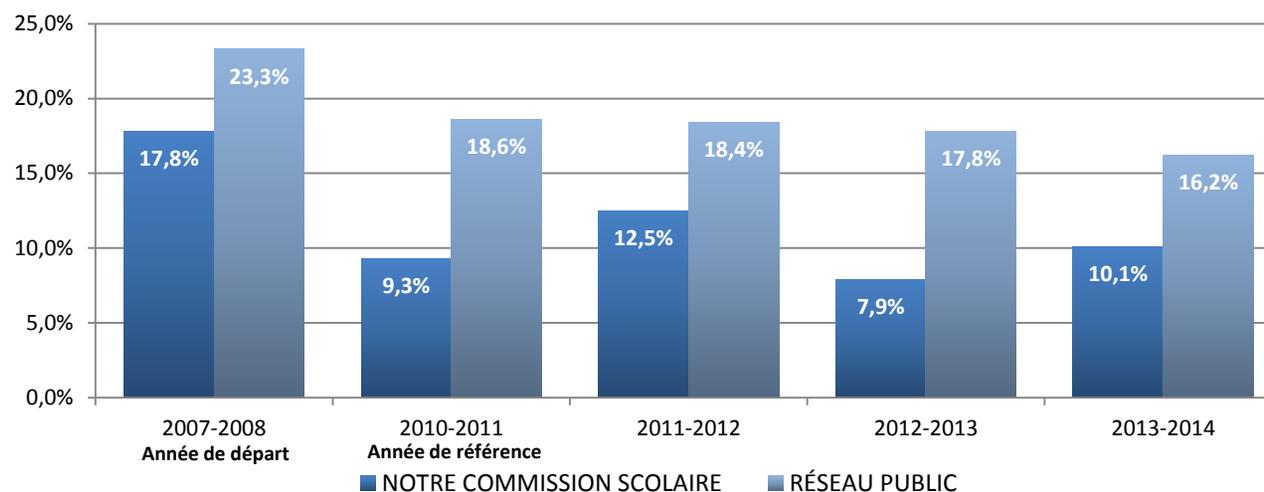
L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS), PARMIS LES ÉLÈVES SORTANTS INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, SEXES RÉUNIS

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) est calculé sur le nombre d'élèves qui n'obtiennent pas leur diplôme ou qualification durant l'année considérée et qui ne sont pas inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.



### CONSTAT

À noter que les données les plus récentes sur le taux de décrochage provenant du ministère sont celles de l'année scolaire 2013-2014.

Pour la commission scolaire, l'année 2012-2013 représentait une année de belle réussite pour le maintien des élèves en formation générale des jeunes au secondaire. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) était descendu, pour une première fois, sous la barre du 8 %. Malgré une augmentation à 10,1 % en 2013-2014, le résultat de la commission scolaire se démarque avantageusement par rapport à l'ensemble du réseau public du Québec avec un écart positif de 6,1 %, un résultat qui positionne toujours la commission scolaire parmi les meilleures à ce titre au Québec. La moyenne pour les années 2010-2011 à 2013-2014 se maintient d'ailleurs à moins de 10 %, ce qui constitue une belle réussite pour notre organisation.

Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 2 B – MEES juillet 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

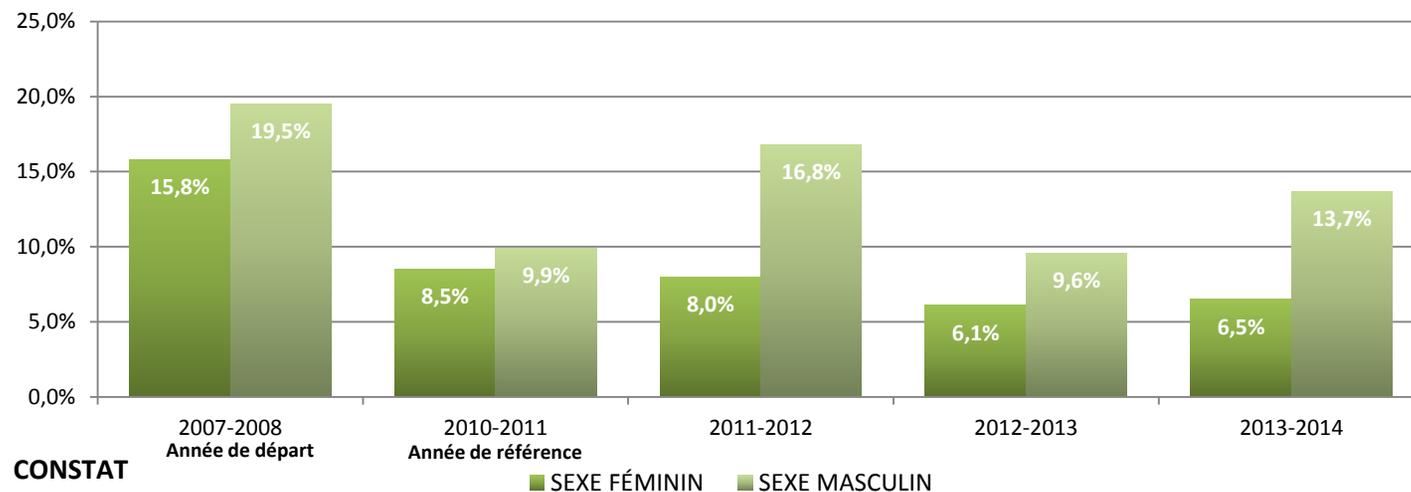
L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS), PARMIS LES ÉLÈVES SORTANTS INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, SELON LE SEXE, DANS NOTRE COMMISSION SCOLAIRE



#### CONSTAT

Les filles connaissent une persévérance exceptionnelle avec un résultat de 6,5 %, ce qui demeure près du plus bas taux connu à ce jour pour la commission scolaire. Ce résultat est tout en l'honneur de nos filles.

Pour les garçons, le résultat a été plus difficile avec un taux de persévérance de 86,3 % (13,7 % de taux de sorties sans diplôme ni qualification), et ce, après avoir atteint un taux record de 90,4 % en 2012-2013 (9,6 % de taux de sorties sans diplôme ni qualification), ce qui nous plaçait au 3<sup>e</sup> rang au Québec, dans le secteur public.

La communauté des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup peut être fière des résultats obtenus à ce niveau par les écoles de la commission scolaire.

Même si l'année de référence pour la convention de partenariat est l'année 2010-2011, on identifie dans le graphique l'année de départ 2007-2008, et ce, afin de permettre de mieux observer l'évolution de la situation dans le temps.

Constat positif : Les mesures et moyens mis en place au sein des écoles, par le biais des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et de la convention de partenariat de la commission scolaire, ont nettement favorisé la persévérance scolaire des élèves.

Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 2 B –MEES juillet 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

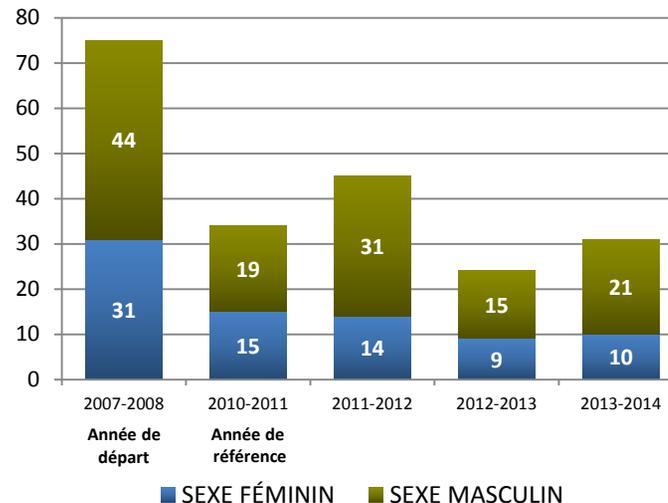
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

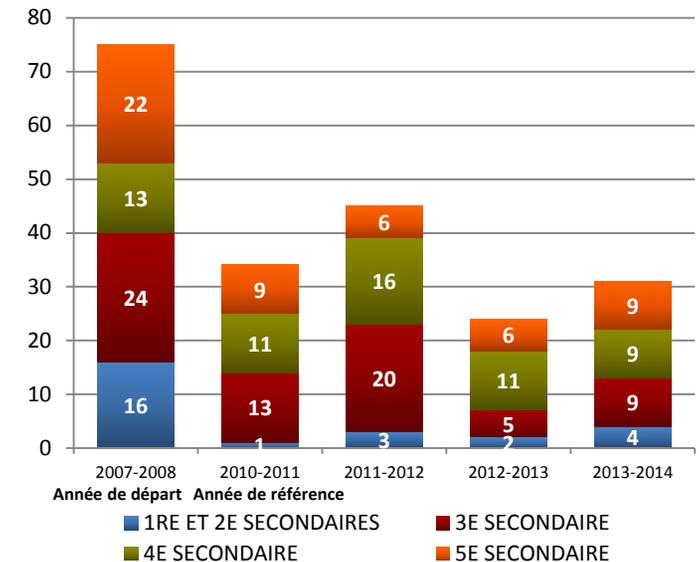
## NOMBRE ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS), PARMIS LES ÉLÈVES SORTANTS INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE, SEXES RÉUNIS, DANS NOTRE COMMISSION SCOLAIRE

Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) est calculé sur le nombre d'élèves qui n'obtiennent par leur diplôme ou qualification durant l'année considérée et qui ne sont pas inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.

SELON LE SEXE



SELON L'ANNÉE SCOLAIRE



### CONSTAT

À noter que les données les plus récentes sur le nombre de décrocheurs provenant du ministère sont celles de l'année scolaire 2013-2014.

Pour l'année 2013-2014, le nombre de décrocheurs (filles et garçons) a connu une hausse de 7 par rapport à l'année 2012-2013, ce qui constitue toujours une baisse de 14 par rapport à l'année de référence et une baisse encore plus marquée de 44 par rapport à l'année de départ. L'amélioration de la situation des garçons et des filles est encore une fois à souligner. Rappelons que l'on parle ici de 31 décrocheurs sur une clientèle de 2 007 élèves au secondaire, soit ± 1,5 %.

On constate que les interventions particulières, qui ont été mises en place par la commission scolaire et les écoles depuis les dernières années afin d'améliorer le maintien des élèves à l'école, ont donné des résultats des plus positifs.

Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 2 A – MEES juillet 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### RAPPEL DES CIBLES

#### POUR LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

Hausse de 3 % de la diplomation et de la qualification totale :  
passer de 74 % à 77 %

Non atteinte  
(76,9 %)

Hausse de 2,4 % de la diplomation en formation professionnelle :  
passer de 2,6 % à 5 %

Non atteinte  
(4,5 %)

#### POUR LE DÉCROCHAGE

Pour les sexes réunis :  
passer de 85 à 54, d'ici 2020

Atteinte  
(31)

Pour les garçons de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires :  
passer de 37 à 31

Atteinte  
(18)

Pour les filles de tous les niveaux :  
passer de 31 à 24

Atteinte  
(10)



*Cible en progression / objectif atteint*



*Cible en stagnation, voire en régression / processus en cours*



*Cible non travaillée*

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

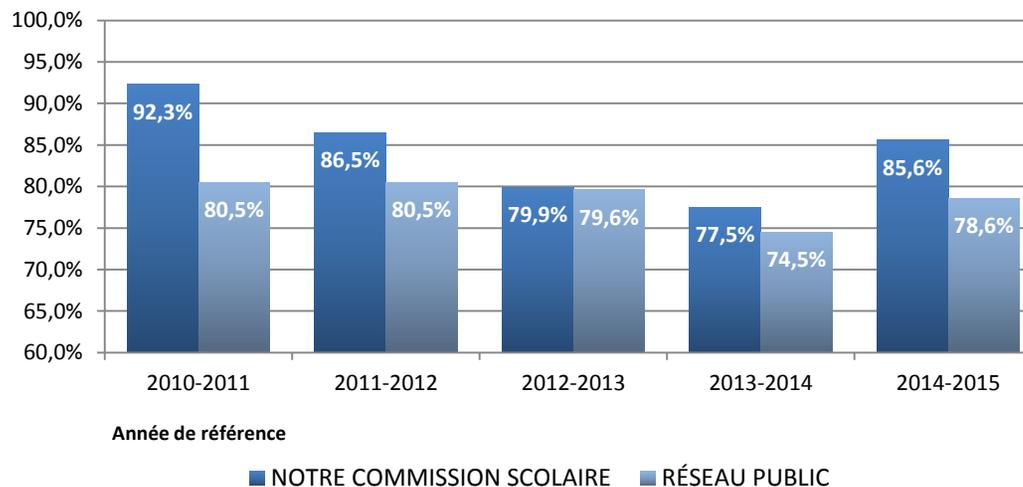
L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS CINQUIÈME SECONDAIRE, VOLET ÉCRITURE, ÉPREUVE DE JUIN, SEXES RÉUNIS

Les épreuves uniques du MEES constituent un premier indicateur pour mesurer la réussite des élèves. Les épreuves portent sur les matières suivantes : français, anglais, mathématiques, histoire et sciences physiques. Le but 2 vise l'amélioration de la maîtrise de la langue française. Cet indicateur est relatif dans la mesure où il ne tient compte que des cohortes rendues en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire. Autrement dit, il mesure la réussite scolaire au terme du processus. Fait à noter, les épreuves uniques ne prennent en compte que la réussite scolaire. Si la réussite scolaire est sanctionnée par la passation d'épreuves obligatoires, puis par la diplomation, pour sa part, la réussite éducative vise le développement global de l'élève, quels que soient ses limites et son potentiel.



### CONSTAT

Il est nécessaire, pour une meilleure compréhension, de rappeler que les résultats officiels de l'année 2015-2016 aux épreuves du MEES ne sont confirmés qu'après les 3 moments d'épreuves du MEES : juin 2016, août 2016 et janvier 2017. Aussi, le rapport annuel présente les résultats aux épreuves de l'année 2014-2015, et ce, après ces 3 moments de passation des épreuves. Les résultats 2015-2016 ne sont pas encore disponibles.

Le taux de réussite en français 5<sup>e</sup> secondaire, épreuve de juin 2015, augmente de belle façon après une baisse au cours des 4 dernières années pour revenir au résultat de 2011-2012. Les résultats 2014-2015 démontrent une hausse de 8,1 % par rapport à l'année précédente, alors que la moyenne du réseau public était en hausse de 4,1 %.

On constate que les élèves de la commission scolaire réussissent à 85,6 % comparativement à 78,6 % pour l'ensemble du réseau public.

Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 3A – MEES juillet 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

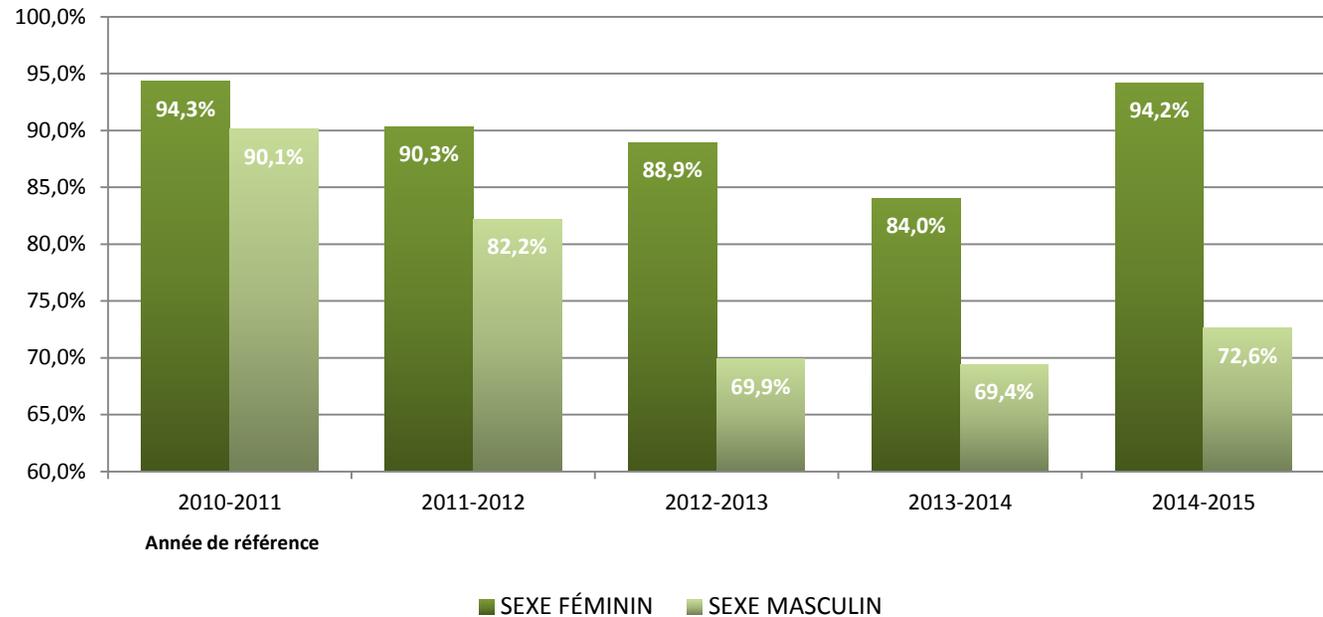
L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS CINQUIÈME SECONDAIRE, VOLET ÉCRITURE, ÉPREUVE DE JUIN, SELON LE SEXE



### CONSTAT

Le taux de réussite des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire soumis à l'épreuve en français, volet écriture, en 2014-2015, a connu une très forte hausse pour les filles et une hausse moins marquée pour les garçons par rapport aux résultats de 2013-2014. Depuis l'année de référence 2010-2011, la situation chez les garçons ne connaît pas d'amélioration; toutefois, cette situation est comparable dans l'ensemble du Québec. L'année 2016-2017 exigera que cette situation soit analysée de plus près afin d'identifier et de mettre en œuvre des moyens concrets reconnus par la recherche en éducation.

Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 3A – MEES juillet 2016

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS FIN DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE, VOLET LECTURE (ÉPREUVE DE LA COMMISSION SCOLAIRE) ET VOLET ÉCRITURE (ÉPREUVE DE MEES)

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS DU 1 <sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE LECTURE (CS) ET ÉCRITURE (MEES) (132208)		
ANNÉE	LECTURE (ÉPREUVE CS)	ÉCRITURE (ÉPREUVE MEES)
2012-2013	74,0 %	89,5 %
2013-2014	65,8 %	89,9 %
2014-2015*	70,2 %	87,7 %
2015-2016*	68,6 %	85,4 %
Variation de la dernière année	Baisse de 1,6 %	Baisse de 2,3 %

\* Les résultats pour la commission scolaire sont ceux des élèves soumis à l'épreuve.

### CONSTAT

Le portrait de départ a été établi en fonction des résultats de l'année 2012-2013, année où une analyse de données comparables pouvait être amorcée. On observe, au cours des 4 années identifiées, que les élèves réussissent très bien à l'épreuve d'écriture du MEES. Toutefois, la compétence en lecture représente un niveau de difficulté plus grand pour les élèves. Par rapport à l'année de référence 2012-2013, le taux de réussite à l'épreuve de lecture a connu une baisse de 5,4 %. Quant à l'épreuve d'écriture, on constate une baisse de 4,1 % pour la même période.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS SIXIÈME ANNÉE, VOLET ÉCRITURE, RÉSULTATS CS ET MEES

Le taux de réussite en français, volet écriture, est constitué du résultat des élèves soumis à l'épreuve de fin de 3<sup>e</sup> cycle du primaire du MEES ainsi que des résultats de chacune des étapes de l'année. Les résultats des élèves avec plan d'intervention (PI) englobent les élèves reconnus handicapés et ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ainsi que les élèves à risque soumis à l'épreuve, et ce, sans modification des exigences. À noter que l'épreuve de fin de cycle du MEES représente 20 % des résultats.

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS DE SIXIÈME ANNÉE ÉCRITURE (CS ET MEES)				
ANNÉE	GLOBAL (SEXES RÉUNIS)	SEXE FÉMININ	SEXE MASCULIN	ÉLÈVES AVEC PI
2011-2012	93,2 %	98,3 %	88,8 %	74,4 %
2012-2013	94,6 %	98,6 %	91,1 %	73,2 %
2013-2014	93,6 %	96,7 %	90,8 %	78,3 %
2014-2015	96,9 %	99,6 %	94,3 %	91,0 %
2015-2016	94,3 %	98,8 %	89,4 %	76,8 %
Variation de la dernière année	Baisse de 2,6 %	Baisse de 0,8 %	Baisse de 4,9 %	Baisse de 14,2 %

### CONSTAT

Les élèves de 6<sup>e</sup> année des écoles primaires de la commission scolaire maintiennent, depuis 5 ans, un taux de réussite des plus remarquables, et ce, autant chez les garçons que chez les filles, et ce, malgré certaines fluctuations constatées au fil des années. L'année 2015-2016 nous montre une légère baisse par rapport à l'année 2014-2015, alors que les élèves avaient atteint un sommet inégalé. L'année 2015-2016 aura été plus difficile pour les élèves avec un plan d'intervention (PI), lesquels sont soumis aux épreuves, et ce, avec les mêmes exigences. Le taux de réussite des élèves avec PI a connu une baisse de 14,2 % par rapport à 2014-2015, mais un résultat comparable aux années précédentes.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS SIXIÈME ANNÉE, VOLET ÉCRITURE, ÉPREUVES DU MEES

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS DE SIXIÈME ANNÉE ÉCRITURE (MEES)				
ANNÉE	GLOBAL (SEXES RÉUNIS)	SEXE FÉMININ	SEXE MASCULIN	ÉLÈVES AVEC PI
2011-2012	91,4 %	96,9 %	86,4 %	77,8 %
2012-2013	91,9 %	96,5 %	88,0 %	73,2 %
2013-2014	90,4 %	92,5 %	88,6 %	74,7 %
2014-2015	92,7 %	98,7 %	87,0 %	87,6 %
2015-2016	91,7 %	96,7 %	86,2 %	73,7 %
Variation de la dernière année	Baisse de 1,0 %	Baisse de 2,0 %	Baisse de 0,8 %	Baisse de 13,9 %

### CONSTAT

Le tableau présente le taux de réussite exclusivement à l'épreuve d'écriture du MEES. On constate un taux de réussite élevé, autant chez les garçons que chez les filles. Les filles obtiennent, en 2015-2016, un taux de réussite de 96,7 %, comparativement à un taux de réussite de 86,2 % chez les garçons. Dans les deux cas, malgré une légère baisse, le résultat s'approche des sommets atteints au cours des dernières années. L'année 2015-2016 aura, encore ici, été plus difficile pour les élèves avec un plan d'intervention (PI), lesquels sont soumis aux épreuves, et ce, avec les mêmes exigences. Le taux de réussite des élèves avec PI a connu une baisse de 13,9 % par rapport à 2014-2015, mais un résultat comparable aux années précédentes.

La note globale des élèves est constituée à 20 % de l'épreuve du MEES et à 80 % des résultats des 3 étapes de l'année.

Globalement, plus de 9 élèves sur 10 sont en réussite incluant les élèves avec PI.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS SIXIÈME ANNÉE, VOLET LECTURE, AUX ÉPREUVES DU MEES

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS DE SIXIÈME ANNÉE LECTURE (MEES)				
ANNÉE	GLOBAL (SEXES RÉUNIS)	SEXE FÉMININ	SEXE MASCULIN	ÉLÈVES AVEC PI
2011-2012	79,8 %	86,9 %	73,5 %	55,6 %
2012-2013	88,2 %	91,5 %	85,4 %	66,7 %
2013-2014	81,9 %	89,3 %	75,4 %	61,4 %
2014-2015	86,7 %	94,1 %	79,7 %	65,2 %
2015-2016	94,7 %	97,5 %	91,7 %	83,2 %
Variation de la dernière année	Hausse de 8,0 %	Hausse de 3,4 %	Hausse de 12,0 %	Hausse de 18,0 %

### CONSTAT

Le tableau présente le taux de réussite exclusivement à l'épreuve de lecture de MEES. On observe que les garçons s'améliorent à l'épreuve de lecture, contrairement à celle d'écriture. Pour les filles, le taux de réussite en écriture et en lecture est des plus satisfaisants et présente moins d'écart. Pour les élèves avec plan d'intervention (PI), ce type d'épreuve qui présente habituellement une plus grande difficulté a été un succès en 2015-2016 avec un taux de réussite en hausse de 18,0 %, à 83,2 % : un peu plus de 4 élèves avec plan d'intervention (PI) sur 5 sont en réussite dans cette épreuve.

En fonction de l'année de départ 2011-2012, l'année 2014-2015 présente une augmentation importante du taux de réussite pour tous les indicateurs : sexes réunis, féminin, masculin ainsi que les élèves avec PI.

La note globale des élèves est constituée à 100 % de l'épreuve du MEES.

Globalement, plus de 9 élèves sur 10 sont en réussite incluant les élèves avec PI.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### RAPPEL DES CIBLES

**Cible pour la 6<sup>e</sup> année :**  
passer de 91 % à 95 % le taux de réussite des garçons (lecture et écriture)

**Non atteinte**  
Résultats satisfaisants – cible à revoir

**Cible pour le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire :**  
maintenir le taux de réussite

**Non atteinte en lecture**

**Non atteinte en écriture**

**Maintenir un taux de réussite des filles à 95 % et hausser celui des garçons à 90 % (épreuve en écriture de 5<sup>e</sup> secondaire)**

**Non atteinte**  
Résultats satisfaisants – cible à revoir

**Cible en lecture pour les élèves HDAA :**  
en fonction du portrait de départ établi en 2011-2012 (55,6 %)

**Atteint**  
Par rapport à l'année de référence



*Cible en progression / objectif atteint*



*Cible en stagnation, voire en régression / processus en cours*



*Cible non travaillée*

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### ÉLÈVES INSCRITS CERTIFIÉS DANS UN PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Le parcours de formation axée sur l'emploi propose deux volets : formation préparatoire au travail (FPT) et formation à un métier semi-spécialisé (FMS). Ce parcours qui est offert dans nos quatre écoles secondaires (École des Vieux-Moulins, École secondaire de Rivière-du-Loup, École secondaire Chanoine-Beaudet et École polyvalente La Pocatière) a été mis en place en 2008-2009. Tous les élèves dans ce parcours ont un plan d'intervention. Ce but doit être analysé en tenant compte, d'abord et avant tout, de la réponse aux besoins de formation des élèves pour qui le profil d'apprentissage nécessite un parcours de formation conciliant études et stage en milieu de travail avec évaluation rigoureuse.

ÉLÈVES INSCRITS CERTIFIÉS DANS UN PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI					
ANNÉE	FINISSANTS POTENTIELS	CERTIFIÉS	TAUX	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ
2008-2009	45	30	66,67 %	20	10
2009-2010	87	42	48,28 %	31	11
2010-2011*	105	65	61,90 %	48	17
2011-2012	89	56	62,92 %	37	19
2012-2013	66	46	69,70 %	35	11
2013-2014	72	47	65,28 %	37	10
2014-2015	61	47	77,05 %	30	17
<b>2015-2016</b>	<b>57</b>	<b>37</b>	<b>64,91 %</b>	<b>36</b>	<b>1</b>

\* Année de référence

### CONSTAT

En 2015-2016, 37 élèves sur 57 en fin de formation FPT ou FMS ont obtenu leur certification du MEES, soit 64,9 %. Le défi à relever était d'augmenter le pourcentage des élèves certifiés en fonction du nombre d'élèves inscrits annuellement. Ce défi a été atteint en 2014-2015, mais une baisse marquée en 2015-2016 nous ramène à 3,0 % au-dessus du résultat de l'année de référence 2010-2011. Ce défi devra demeurer un objectif pour les prochaines années. On constate que ce parcours répond aux besoins de certains garçons en leur offrant un parcours certifiant adapté à leur profil d'apprenant, mais qu'il répond moins aux besoins des filles : l'année 2015-2016 aura connu une baisse significative des inscriptions d'élèves de sexe féminin dans ce parcours (2 inscriptions seulement).

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### PORTRAIT DES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (HDAA)

Nous présentons le portrait de la clientèle afin de bien saisir la réalité concernant la clientèle HDAA. Les pourcentages sont calculés en fonction de la clientèle visée (préscolaire 5 ans, primaire, secondaire) qui était inscrite en 2015-2016, soit 6 024.

NOMBRE ET TAUX DES ÉLÈVES HDAA <sup>2</sup> SUR LA CLIENTÈLE TOTALE (6 024 ÉLÈVES)					
NOMBRE ET TAUX D'ÉLÈVES RECONNUS HDA <sup>1</sup> PAR LE MEES (DONNÉES MEES)		NOMBRE ET TAUX D'ÉLÈVES HDAA <sup>2</sup> AVEC PI EN CLASSE ORDINAIRE (DONNÉES CS)		NOMBRE ET TAUX D'ÉLÈVES HDAA <sup>2</sup> AVEC PI EN CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE (DONNÉES CS)	
185	3,07 % DE LA CLIENTÈLE TOTALE	884	14,67 % DE LA CLIENTÈLE TOTALE	244	4,05 % DE LA CLIENTÈLE TOTALE

TAUX D'INTÉGRATION DES ÉLÈVES HDAA <sup>2</sup> (1 128 ÉLÈVES) EN CLASSE ORDINAIRE ET EN CLASSE SPÉCIALISÉE SELON LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT			
TAUX D'INTÉGRATION EN CLASSE ORDINAIRE		TAUX D'INTÉGRATION EN CLASSE SPÉCIALISÉE	
PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE
92,4 %	65,1 %	7,6 %	34,9 %
78,18 %		21,82 %	

### CONSTAT

Le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation (HDA<sup>1</sup>) reconnus par le MEES demeure sensiblement le même depuis les dix dernières années, et ce, peu importe la variation de la clientèle totale de la commission scolaire. En 2015-2016, 244 élèves HDAA<sup>2</sup> ont bénéficié d'un contexte de scolarisation adapté à leurs besoins particuliers dans des groupes à effectifs réduits.

Dans le tableau 2, on observe que l'intégration en classe ordinaire est 3,5 fois plus élevée qu'en classe spécialisée, tout ordre d'enseignement confondu.

Sources : Bilan 4 MEES 2015-2016 et Portrait des statistiques ministérielles (juillet 2016) – Tableau 5 et 6 et Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### NIVEAU DE COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES, CINQUIÈME SECONDAIRE

Dans sa convention de partenariat, la commission scolaire s'est donnée comme objectif d'augmenter de 5 % le niveau de compétences en mathématiques des élèves des écoles en milieu défavorisé ainsi que dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires. Le MEES ayant cessé la passation d'une épreuve obligatoire, l'analyse de ce but est effectuée en fonction des données du MEES disponibles. Nous présentons le taux de réussite aux épreuves de la commission scolaire de 5<sup>e</sup> secondaire de juin 2016 et aux épreuves ministérielles de 4<sup>e</sup> secondaire de juin 2016 (résultats partiels provisoires). De plus, le taux de réussite des élèves de 6<sup>e</sup> année en mathématiques est présenté pour toutes les écoles ainsi que pour celles en milieu défavorisé.

TAUX DE RÉUSSITE RSM (RÉSULTATS SOMMAIRES DE LA MATIÈRE) EN MATHÉMATIQUES DE 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE (CS ET MEES) (063504 – 064506 – 065506)						
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	SEXE FÉMININ	SEXE MASCULIN
063504 Culture, société et technique	N/D	93,9 %	95,8 %	84,7 %	93,8 %	76,0 %
064506 Technico- sciences	N/D	91,9 %	97,8 %	93,5 %	96,3 %	91,4 %
065506 Sciences naturelles	N/D	98,2 %	96,5 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
TOTAL	90,2 %	94,4 %	96,5 %	91,7 %	96,6 %	86,4 %

\* Excluant les matières en continuation et inactive ainsi que les matières EXC.

### CONSTAT

Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire ont été soumis à l'épreuve de mathématiques de commission scolaire en juin 2016. Le taux de réussite RSM (résultats sommaires de la matière) est celui des élèves qui ont obtenu la note de passage de 60 % pour l'ensemble des résultats de la matière.

Fait remarquable : on observe en 2015-2016, un taux de réussite de 100 % pour nos garçons et nos filles à l'épreuve de mathématiques 065506 (Sciences naturelles). Le taux de réussite de nos élèves se maintient d'ailleurs au-dessus des 90 % depuis 2012-2013, et ce, toutes épreuves confondues.

La note globale est constituée de l'épreuve de la commission scolaire ainsi que des résultats des 3 étapes de l'année.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

## NIVEAU DE COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES, QUATRIÈME SECONDAIRE

TAUX DE RÉUSSITE EN MATHÉMATIQUES DE 4 <sup>E</sup> SECONDAIRE (MEES) (063414 – 064426 – 065426)						
	JUN 2014		JUN 2015		JUN 2016	
	COMMISSION SCOLAIRE	RÉSEAU PUBLIC	COMMISSION SCOLAIRE	RÉSEAU PUBLIC	COMMISSION SCOLAIRE	RÉSEAU PUBLIC
063414 Culture, société et technique	70,1 %	70,3 %	71,2 %	72,3 %	81,6 %	83,1 %
064426 Technico-sciences	73,9 %	79,7 %	80,4 %	83,9 %	85,4 %	90,4 %
065426 Sciences naturelles	94,8 %	84,4 %	98,5 %	92,8 %	100,0 %	94,6 %

### CONSTAT

Les résultats présentés sont partiels et provisoires pour l'ensemble des élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, puisque le taux de réussite aux épreuves de juin 2016 devra être complété par celui obtenu à la reprise des épreuves, aux 2 autres moments de l'année, soit en août 2016 et en janvier 2017.

Le taux de réussite de la cohorte d'élèves qui ont été soumis à ces 3 différentes épreuves démontre un écart positif dans chacune des épreuves par rapport à juin 2015 : hausse de 10,4 % pour les maths 63414, hausse de 5 % pour les maths 64426 et hausse de 1,5 % pour les maths 65426. Notons que pour cette dernière épreuve (65426), le taux de réussite de nos élèves a atteint 100 %, ce qui est remarquable.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### NIVEAU DE COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUES, SIXIÈME ANNÉE

TAUX DE RÉUSSITE RSM (RÉSULTATS SOMMAIRES DE LA MATIÈRE) EN MATHÉMATIQUES DE SIXIÈME ANNÉE (CS ET MEES) (MAT600)			
	SEXE FÉMININ	SEXE MASCULIN	TOTAL
MILIEUX DÉFAVORISÉS	98,5 %	98,3 %	98,4 %
TOUTES LES ÉCOLES	96,2 %	95,4 %	95,8 %

### CONSTAT

Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont été soumis à l'épreuve de mathématiques du MEES en juin 2016. Le taux de réussite RSM (résultats sommaires de la matière) est celui des élèves qui ont obtenu la note de passage de 60 % pour l'ensemble des résultats de la matière.

Fait remarquable : le taux de réussite des élèves en milieu défavorisé est supérieur à celui de l'ensemble des écoles primaires de la commission scolaire.

Autre fait digne de mention : les garçons réussissent presque autant que les filles en mathématiques, et ce, tant en milieu défavorisé que dans l'ensemble de toutes les écoles de la commission scolaire.

La note globale des élèves est constituée à 20 % de l'épreuve du MEES et à 80 % des résultats des 3 étapes de l'année.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### RAPPEL DES CIBLES

Hausse de 3 % d'élèves qualifiés dans les parcours de formation axée sur l'emploi. Départ en 2008-2009, 30 élèves diplômés (20 garçons et 10 filles).

Atteinte  
(37 élèves diplômés – 36 garçons et 1 fille)

Hausse de 5 % du taux de réussite des élèves en milieu défavorisé en fin de 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Passer de 78,8 % à 83,8 %.

Atteinte  
(98,4 %)

Hausse de 5 % du taux de réussite de tous les élèves en mathématiques aux épreuves ministérielles\* de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.  
Passer de 68,8 % à 73,8 %.  
(Cible conservée pour les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire)

Atteinte  
(pour l'ensemble des 3 épreuves de 4<sup>e</sup> secondaire)

Atteinte  
(pour le taux de réussite de la matière de 5<sup>e</sup> secondaire)

\* Note : Plus aucune épreuve ministérielle en 5<sup>e</sup> secondaire en mathématiques.

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

## RAPPEL DES CIBLES

### NOMBRE D'ÉLÈVES SUSPENDUS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Le portrait des suspensions a été réalisé officiellement en 2011-2012.

Ce portrait représente les données des cinq écoles secondaires de la commission scolaire. Depuis 2013-2014, nous calculons les données en fonction de quatre écoles secondaires en raison de la fermeture d'une école secondaire de moins de 20 élèves.

*Progression de la cible : L'année de référence est 2011-2012 et constitue le portrait de départ. En 2011-2012, on constate que 88 élèves différents avaient été suspendus au moins une fois à l'externe. En 2015-2016, ce nombre a baissé à 77, et ce, sur une clientèle totale de 2 006 élèves au secondaire (3,9 %).*

NOMBRE D'ÉLÈVES SUSPENDUS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES		
ANNÉE	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'ÉCOLES VISÉES
2011-2012	88	5
2012-2013	86	5
2013-2014	84	4
2014-2015	79	4
2015-2016	77	4

**Atteint**  
(Diminution de 11 élèves suspendus par rapport à l'année de départ)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

## RAPPEL DES CIBLES

### PORTRAIT DE LA VIOLENCE DE TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

L'année scolaire 2012-2013 a été marquée par l'accompagnement des écoles dans l'élaboration de leur plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, obligation découlant des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique.

En 2013-2014, les écoles ont révisé leur plan de lutte à la lumière des données du portrait établi.

*Progression de la cible : **Portrait et bilan de situation de la violence de 100 % des écoles.***

Information complémentaire :

**Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école**  
**Bilan 2015-2016, voir pages 34 à 38 de ce document.**

**Atteinte**  
**(100 %)**

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### RAPPEL DES CIBLES

#### NOMBRE DE MESURES EN LIEN AVEC LES SAINES HABITUDES DE VIE, DONT L'OFFRE ALIMENTAIRE ET LA SENSIBILISATION DES PARENTS

*Progression de la cible : Maintien des cinq grandes mesures inscrites au plan d'action conjoint CISSS-CS.*

Rappel des objectifs : Plan d'action École en santé

1. Assurer l'intégration de l'approche École en santé dans toutes les écoles.
2. Assurer son actualisation.
3. Former.
4. Outiller les écoles ainsi que les intervenants du CISSS.
5. Diffuser les réalisations en lien avec l'approche.

Information complémentaire :

**Tableau des ressources matérielles : amélioration des bâtiments**, voir page 33 de ce document.

**Atteinte**  
(Maintien des mesures)

#### PORTRAIT DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DANS TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Les portraits sont réalisés dans chacune des écoles.

L'objectif est en poursuite dans chacune des écoles et s'actualise par la convention de gestion et de réussite.

**Atteinte**



Cible en progression / objectif atteint



Cible en stagnation, voire en régression / processus en cours



Cible non travaillée

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015-2016 — AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS

Travaux d'enlèvement de flocage d'amiante (phase 3) – **Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir**  
 Installation d'un système de chauffage géothermique (phase 1) – **École secondaire Chanoine-Beaudet**  
 Réfection des salles de toilettes – **École la Croisée I**  
 Remplacement partiel des revêtements de plancher – **École la Croisée I**  
 Remplacement complet des revêtements de plancher – **École de l'Étoile-Filante**  
 Remplacement du revêtement extérieur – **École J.-C.-Chapais**  
 Réfection des salles de toilettes – **École polyvalente La Pocatière**  
 Amélioration de l'accessibilité à l'immeuble – **École polyvalente La Pocatière**  
 Remplacement des portes et fenêtres du secteur « B » – **École Lanouette**  
 Réfection des salles de toilettes – **École de la Marée-Montante**  
 Réfection des salles de toilettes – **École Moisson-d'Arts**  
 Amélioration de l'accessibilité à l'immeuble – **École Moisson-d'Arts**  
 Amélioration et reconfiguration du secteur gymnase – **École Sacré-Cœur**  
 Réfection des salles de toilettes – **École Saint-Bruno**  
 Remplacement partiel du revêtement extérieur – **École Saint-Bruno**  
 Remplacement du revêtement de plancher du gymnase – **École internationale Saint-François-Xavier**  
 Réaménagement du service de garde – **École Hudon-Ferland**  
 Modification au système d'évacuation plomberie-chauffage DEP1 – **Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir**  
 Ajout de 4 classes pour le secteur de la santé et aire d'entreposage – **Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir**  
 Reconfiguration du drainage sanitaire et pluvial – **Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir**  
 Réfection du stationnement et paysagement – **École de la Marée-Montante**  
 Reconfiguration du drainage sanitaire et pluvial – **École la Croisée I**  
 Réfection partielle de la toiture (bassins C7-C8) – **École Monseigneur-Boucher**  
 Remplacement de la clôture et construction d'un muret – **École Roy**  
 Reprofilage et drainage du terrain nord-ouest – **École Monseigneur-Boucher**  
 Réfection partielle de la toiture (bassin A3) – **École secondaire de Rivière-du-Loup**  
 Pavage du stationnement – **École Saint-Modeste**  
 Réfection complète de l'éclairage extérieur – **École secondaire de Rivière-du-Loup**

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### RAPPORT CONCERNANT LE PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE – BILAN 2015-2016 (article 220 LIP)

Depuis 2012-2013, chaque établissement procède annuellement à l'actualisation de son plan d'action, permettant ainsi de gérer, tout au long de l'année, des conflits et des désaccords. Ce plan comprend notamment des objectifs de travail, le portrait des manifestations de la violence, ainsi que les actions à poser de façon globale (suivant un continuum allant de promotion du bien-être général à l'intervention). Ce même plan permet de suivre une orientation lorsqu'une réelle plainte survient et prévoit les actions à poser ainsi que les délais à respecter. Quant à l'analyse générale de la situation, en 2015, neuf établissements de la commission scolaire ont participé à une étude visant à dresser un portrait national de la violence dans les écoles primaires et secondaires et à suivre le phénomène au fil des ans. Ce projet est mené par l'équipe de recherche sur la sécurité et la violence à l'école (SEVEQ). Un troisième temps de mesure sera réalisé en 2017, toujours pour les mêmes établissements permettant de comparer les résultats de ces trois cueillettes de données. Cette participation permet à ces milieux d'obtenir un portrait des manifestations de violence, ainsi que du sentiment de sécurité dans son ensemble. Le questionnaire est complété par des élèves, des parents et des membres du personnel. Les priorités d'intervention pour l'année scolaire 2016-2017 s'appuient, entre autres, sur ces résultats. Il n'existe pas encore de moyen uniforme pour dresser le portrait de situation. Cette différence s'explique en grande partie par la variation quant au nombre d'élèves par école. Ainsi, les milieux n'ayant pas accès à la SEVEQ se dotent d'un moyen alternatif pour recueillir ces données. Par exemple, certains milieux peuvent utiliser la version élèves du questionnaire SEVEQ, sans toutefois faire partie de l'étude. Des questionnaires non-validés, des fiches de consignation d'événements ou la création de focus groups sont des exemples de moyens choisis par les écoles.

Malgré les responsabilités visant les directions d'établissement en lien avec les changements à la LIP, la commission scolaire s'est fait partie prenante en initiant diverses actions, toujours dans un but d'accompagnement des milieux. En effet, une professionnelle attirée à ce dossier est chargée de développer certains outils de travail et, le cas échéant, de faciliter la transmission des documents proposés par l'agente de soutien général. À titre d'exemple, une ligne du temps a été rédigée en 2013, bonifiée en 2014 et sera mise à jour en 2016-2017. Cet outil permet d'agir à titre de guide pour les directions d'établissement et d'indiquer les actions offertes par la commission scolaire. Ainsi, les milieux désireux de répondre aux attentes légales et éthiques liées à ce sujet peuvent facilement s'y référer. Cela permet, par ailleurs, de démontrer la prise de position claire de la commission scolaire à ce sujet.

Dans les actions entreprises, l'organisation maintient l'orientation de départ, soit une approche globale et positive. Pour y arriver, un arrimage périodique avec les dernières notions issues de la recherche en éducation, ou dans les domaines connexes, permet de garantir une démarche cohérente. L'intimidation et la violence sont donc traitées davantage comme des problèmes de nature relationnelle, nécessitant avant tout des interventions éducatives, sans oublier l'implication de partenaires selon la situation.

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

D'ailleurs, toujours dans un souci de globalité, les conducteurs d'autobus sont rencontrés annuellement depuis 2014, afin d'être sensibilisés, notamment au sujet de l'intimidation et de la violence. Ces rencontres permettent d'aborder les responsabilités de chacun, l'orientation de la commission scolaire, les différentes personnes auxquelles ils peuvent référer et les étapes à suivre lorsqu'ils sont témoins de situations. Les membres du personnel des services de garde ont aussi été sensibilisés à ce sujet, tout comme les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et les préposé(e)s aux personnes handicapées. Ainsi, le message véhiculé est que la violence à l'école est l'affaire de tous, et qu'il n'est plus possible de fermer les yeux devant de telles situations. Par ailleurs, ils sont aussi conscientisés aux différents leviers pouvant contribuer à la création d'un climat scolaire bienveillant. Bien que les gens soient sensibilisés et malgré le fait que des interventions soient réalisées dans tous les milieux, des situations peuvent malheureusement survenir.

En conformité à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire doit faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la **nature** des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école, des **interventions** qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une **plainte auprès du protecteur de l'élève**.

Les événements pris en compte aux fins du rapport annuel sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants scolaires ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Nature de la plainte ou des plaintes	Interventions réalisées	Intervention ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
<b>ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Violence physique et menace via le cyberspace	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Conséquence à l'auteur Support et mesures d'aide Collaboration avec un partenaire	Non

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Nature de la plainte ou des plaintes	Interventions réalisées	Intervention ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
<b>ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Cyberagression	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Support et mesures d'aide Conséquence à l'auteur Collaboration avec un partenaire	Non
Violence verbale et menaces	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Conséquence à l'auteur Collaboration avec un partenaire	Non
Menaces verbales	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Support et mesures d'aide Conséquence à l'auteur Collaboration avec un partenaire	Non
<b>ÉCOLE ROY ET JOLY</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Intimidation	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Support et mesures d'aide Conséquence à l'auteur Activité en classe	Non

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Nature de la plainte ou des plaintes	Interventions réalisées	Intervention ayant fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
<b>ÉCOLE DES VENTS-ET-MARÉES, DE LA PRUCHIÈRE ET DE L'AMITIÉ</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Violence physique	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Support et mesures d'aide à chaque élève Conséquence à l'auteur	Non
<b>ÉCOLE MONSEIGNEUR-BOUCHER, SAINT-LOUIS ET SAINT-BRUNO</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Intimidation	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès du témoin Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Support et mesures d'aide à chaque élève Conséquence à l'auteur Activité en classe Collaboration avec un partenaire	Non
<b>ÉCOLE INTERNATIONALE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Menace physique	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès des témoins et victimes Contacts avec les parents Conséquence à l'auteur	Non
<b>ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE ET LES PÈLERINS</b>		
<i>*Pour cette école, moins de 5 événements ont été traités.</i>		
Violence physique et verbale	Rencontre auprès de l'auteur Rencontre auprès des témoins Rencontre auprès de la victime Contacts avec les parents Conséquence à l'auteur Suivis	Non

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

ÉCOLE MOISSON-D'ARTS ET LA CHANTERELLE

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS, NOTRE-DAME-DU-SOUIRE ET RIOU

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE VENTS-ET-MARÉES, DESBIENS ET SAINT-MODESTE

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE LA CROISÉE

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE LANOQUETTE

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE HUDON-FERLAND, SAINTE-HÉLÈNE ET SAINT-LOUIS DE SAINT-JOSEPH

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C.-CHAPAIS

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE DE LA MARÉE-MONTANTE, DE L'ORÉE-DES-BOIS ET DE L'ÉTOILE-FILANTE

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

AUCUN ÉVÈNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

**Note :** Les directions et le personnel des équipes-écoles gèrent, tout au long de l'année, des conflits, des mésententes, des désaccords et des querelles. Toutefois, la gestion d'une plainte officielle dans le cadre du plan de lutte s'appuie sur des critères spécifiques dans la définition de chaque terme.

Rappel des deux définitions.

**Intimidation :** « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (article 13 LIP)

**Violence :** « Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (article 13 LIP)

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### AUGMENTATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours des dernières années, les inscriptions totales dans notre centre de formation professionnelle ont connu une baisse constante, en raison de la décroissance démographique, passant de 881 ETP en 2010-2011 à 666 ETP en 2015-2016, une baisse dramatique de 24,4 % en 5 ans.

L'augmentation des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle, même minime, se voulait donc un défi de taille.

### PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE PROVENANT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC (MOINS DE 20 ANS)

Le premier tableau dresse un portrait de la clientèle de moins de 20 ans, provenant du territoire de la commission scolaire, qui s'inscrit pour une première fois, à temps plein, en formation professionnelle, ici ou ailleurs au Québec. Il distingue la clientèle de sexe masculin et de sexe féminin.

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE PROVENANT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC (MOINS DE 20 ANS)					
ANNÉE	TOTAL	INSCRITS AU PAVILLON-DE-L'AVENIR		INSCRITS AILLEURS AU QUÉBEC	
2010-2011*	194	100		94	
		M : 83	F : 17	M : 66	F : 28
2011-2012	221	129		92	
		M : 94	F : 35	M : 87	F : 5
2012-2013	197	136		61	
		M : 103	F : 33	M : 48	F : 13
2013-2014	209	133		76	
		M : 107	F : 26	M : 60	F : 16
2014-2015	202	113		89	
		M : 96	F : 17	80	9
2015-2016	N/D	120		N/D	
		M : 89	F : 31		

### CONSTAT

\* Année de référence

Après avoir atteint un sommet de 221 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle en 2011-2012, la courbe représentant le nombre d'élèves s'est stabilisée aux environs de 200 (202 en 2014-2015), ce qui est comparable au résultat de l'année de référence 2010-2011 (194). On constate que les élèves provenant de notre territoire s'inscrivent en aussi grand nombre en formation professionnelle malgré une importante décroissance démographique.

## NOS BUTS

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et ceux en milieu défavorisé

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

### PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DE TOUTES PROVENANCES INSCRITE À NOTRE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)

Le deuxième tableau dresse un portrait de la clientèle de moins de 20 ans, de toutes provenances, qui s'inscrit pour une première fois, à temps plein, en formation professionnelle, mais qui le fait dans notre centre de formation professionnelle. Il distingue la clientèle de sexe masculin et de sexe féminin.

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DE TOUTES PROVENANCES INSCRITE À NOTRE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)					
ANNÉE	TOTAL	PROVENANT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE		AUTRES PROVENANCES	
2010-2011*	312	100		212	
		M : 83	F : 17	M : 185	F : 27
2011-2012	419	129		290	
		M : 94	F : 35	M : 259	F : 31
2012-2013	433	136		297	
		M : 103	F : 33	M : 257	F : 40
2013-2014	408	133		275	
		M : 107	F : 26	M : 237	F : 38
2014-2015	381	113		268	
		M : 96	F : 17	M : 245	F : 23
2015-2016	362	120		242	
		M : 89	F : 31	M : 211	F : 31

#### CONSTAT

\*Année de référence

Après avoir atteint un sommet de 433 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle en 2012-2013, la courbe représentant le nombre d'élèves est revenue aux environs de 360 (362 en 2015-2016), ce qui représente une hausse comparativement au résultat de l'année de référence 2010-2011 (312). Pour notre centre de formation professionnelle, la hausse de 16,0 % dans les 5 dernières années se compare avantageusement à la baisse de 4,0 %, pendant la même période, observée dans le réseau du Québec. Quant à nos cibles initiales fixées en 2010-2011, nous pouvons constater que le nombre d'inscriptions totales a connu une croissance de 50 élèves : la cible était de 15. Le nombre d'inscriptions chez la clientèle de sexe féminin a, pour sa part, connu une hausse de 4 élèves depuis 2010-2011 : la cible était de 5. Quant à ce constat, il faut souligner que les programmes offerts à notre centre de formation professionnelle sont, en grande majorité, des métiers traditionnellement plus masculins.

#### RAPPEL DES CIBLES

**Hausse de 15 nouveaux inscrits de moins de 20 ans à notre centre de formation professionnelle**

**Atteinte (50)**

**Hausse de 5 inscriptions de sexe féminin de moins de 20 ans à notre centre de formation professionnelle**

**Atteinte (18)**

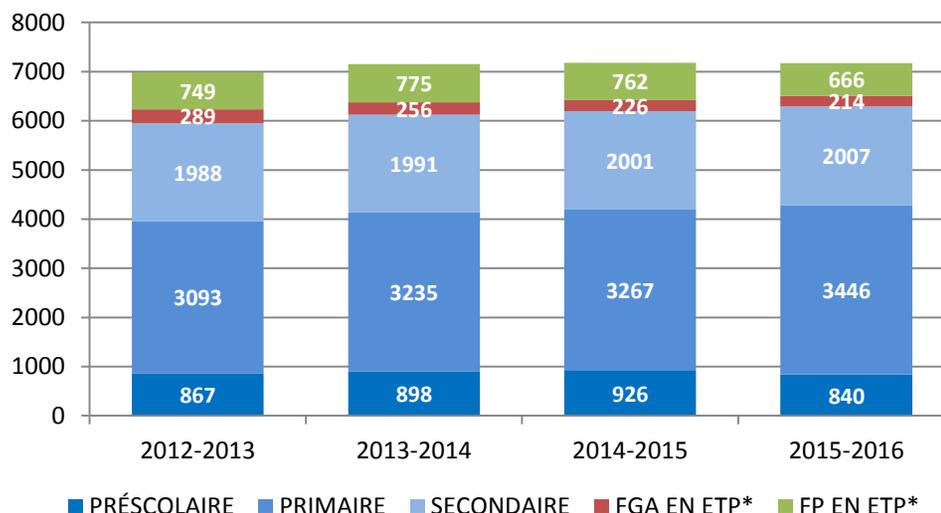
2015-2016

**COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION — EFFECTIF SCOLAIRE**

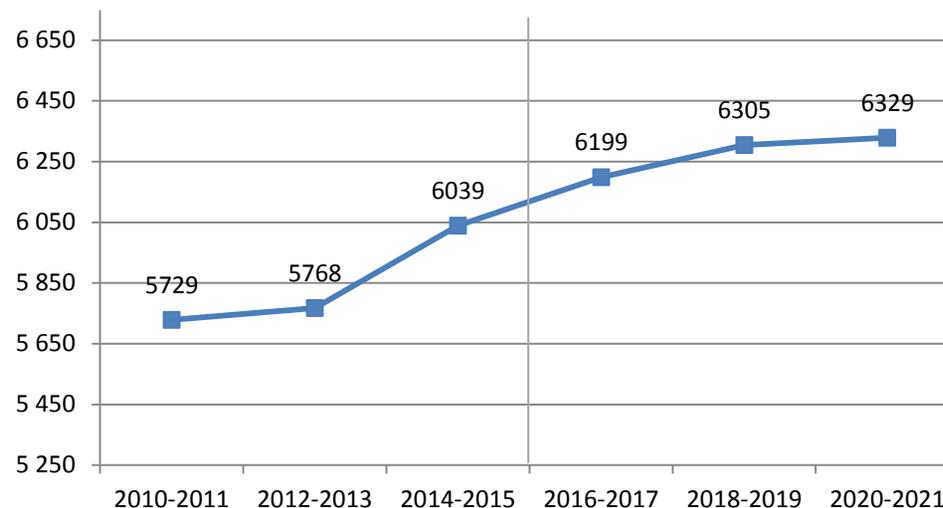
La commission scolaire comptait en 2015-2016 près de 7 200 élèves, dont 6 293 au préscolaire, primaire et secondaire, une hausse de quelque 99 élèves, à ce chapitre, par rapport à 2014-2015. On constate une baisse des ETP (équivalents temps plein) tant en formation générale des adultes, qu'en formation professionnelle.

Selon les prévisions du MEES, la clientèle scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire devrait continuer de croître au cours des prochaines années, mais de façon plus modeste que prévu en 2014-2015. Elle devrait atteindre son sommet en 2021-2022 avec 6 356, 63 élèves de plus qu'actuellement, avant de revenir au niveau actuel en 2024-2025. Elle devrait ensuite décroître jusqu'à 5 910 élèves en 2030-2031.

**ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE GLOBAL  
(DONNÉES CS)**



**ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE - SECTEUR JEUNE  
(PRÉVISION DU MEES)**



\*Équivalent temps plein

**COUP D’ŒIL SUR L’ORGANISATION — PERSONNEL**

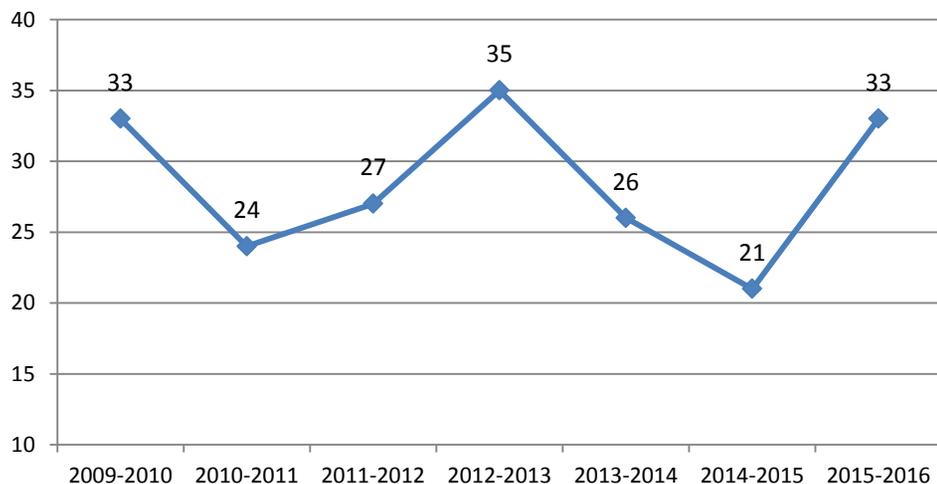
La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup compte plus de 900 employés réguliers. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

Pendant quelques années, la commission scolaire a vu bon nombre des membres de son personnel prendre leur retraite. Contrairement aux 3 dernières années, nous constatons une augmentation du nombre de retraités.

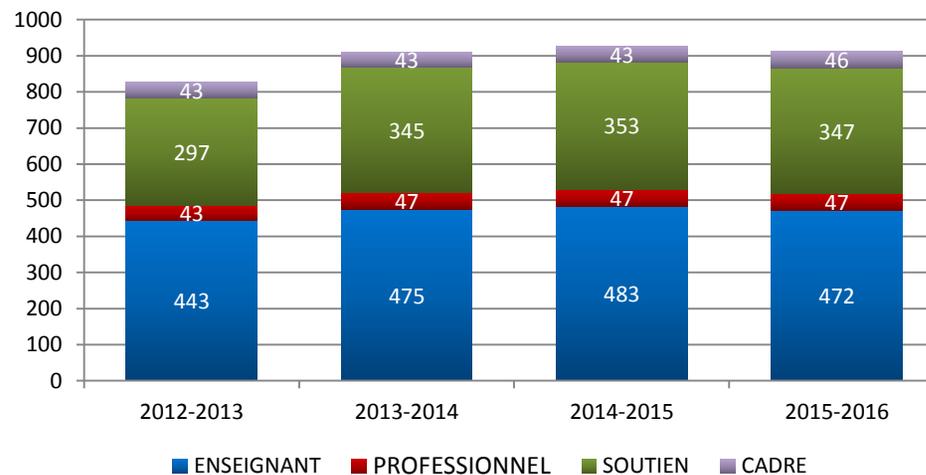
Le 18 octobre dernier, la commission scolaire soulignait la retraite de 33 de ses précieux collaborateurs : 1 membre de son personnel professionnel, 13 membres de son personnel enseignant, 16 membres de son personnel de soutien et 3 membres de son personnel cadre. La commission scolaire a mis en place différentes mesures pour assurer la relève et continuer d’offrir des services de qualités.

Au cours de l’année 2015-2016, la commission scolaire a souligné les années de service de 109 employés, et ce, dans le cadre de son activité annuelle de reconnaissance Synergie.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RETRAITÉS  
(DONNÉES CS)**



**ÉVOLUTION DU PERSONNEL RÉGULIER  
(DONNÉES CS)**



## COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION

La commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup couvre le territoire juridictionnel des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup et une partie de la MRC de l'Islet. Ces MRC comptent un peu plus de 55 000 habitants qui sont répartis sur un vaste territoire du Québec.

La commission scolaire, dont les services sont offerts à partir de trois centres,

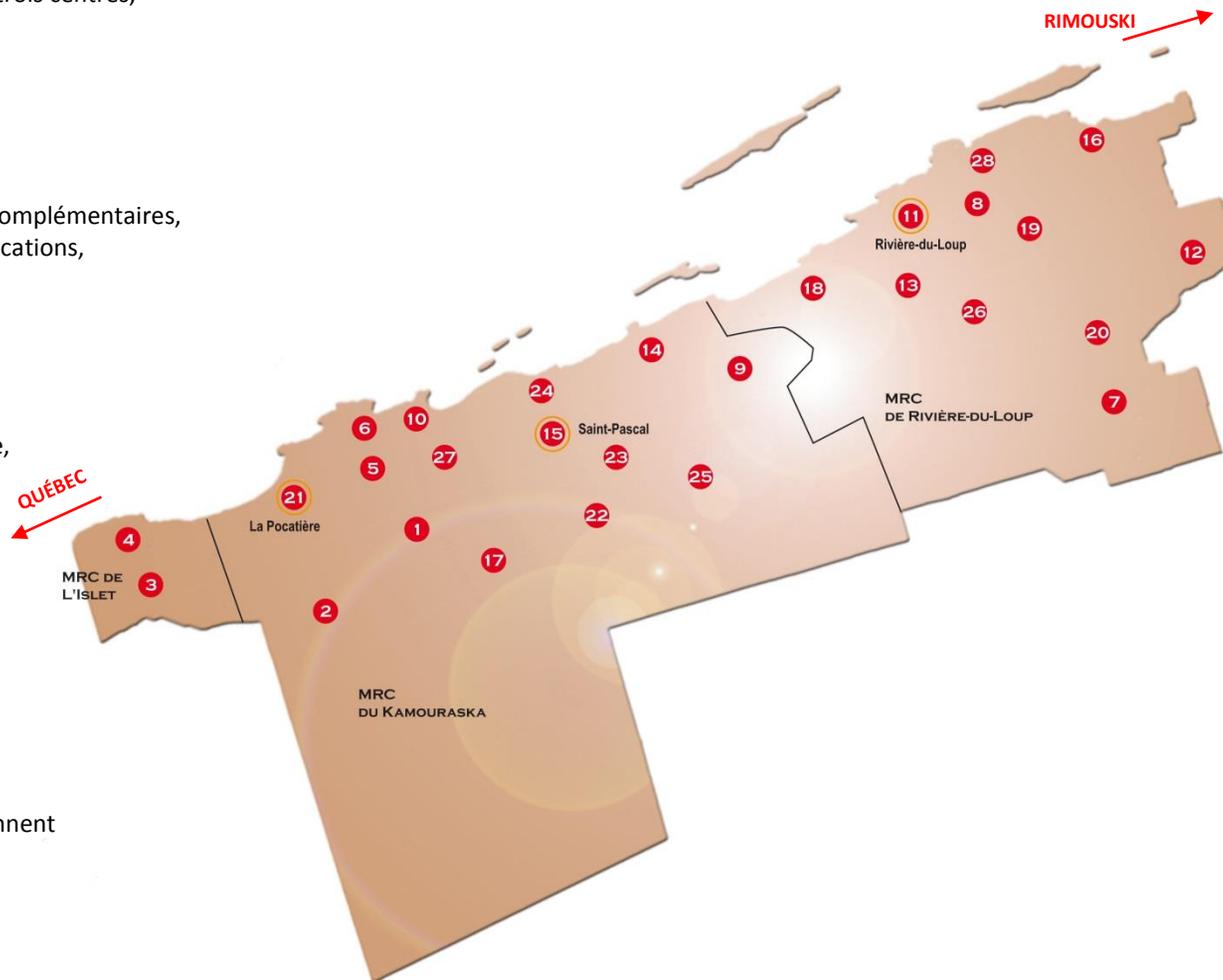
- Rivière-du-Loup
  - ▶ Direction générale,
  - ▶ Secrétariat général et communications,
  - ▶ Service des ressources humaines,
  - ▶ Service des ressources financières,
  - ▶ Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires,
  - ▶ Service des technologies de l'information et des communications,
- Saint-Pascal
  - ▶ Service de l'enseignement aux jeunes,
- La Pocatière
  - ▶ Service des ressources matérielles et du transport scolaire,

dessert une clientèle d'élèves jeunes et adultes répartis entre

- 31 écoles primaires,
- 1 école primaire et secondaire,
- 3 écoles secondaires,
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de services,
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et à La Pocatière.

La commission scolaire compte 24 services de garde qui interviennent auprès de 2 413 enfants (1 581 réguliers et 832 sporadiques).

Son parc immobilier est composé de 50 immeubles, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes.



**Écoles primaires**

- 1 École de l'Amitié (Saint-Gabriel-Lalemant)
- 2 École de l'Étoile-Filante (Saint-Onésime-d'Ixworth)
- 3 École de l'Orée-des-Bois (Sainte-Louise)
- 4 École de la Marée-Montante (Saint-Roch-des-Aulnaies)
- 5 École de la Pruchière (Saint-Pacôme)
- 6 École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle)
- 8 École Desbiens (Saint-Arsène)
- 9 École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre)
- 11 École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)
- 10 École J.-C.-Chapais (Saint-Denis)
- 11 École Joly (Rivière-du-Loup)
- 12 École La Chanterelle (Saint-Paul-de-la-Croix)
- 11 École La Croisée I (Rivière-du-Loup)
- 11 École La Croisée II (Rivière-du-Loup)
- 13 École Lanouette (Saint-Antonin)
- 14 École Les Pèlerins (Saint-André)
- 15 École Monseigneur-Boucher (Saint-Pascal)
- 16 École Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte)
- 17 École Notre-Dame (Mont-Carmel)
- 18 École Notre-Dame-du-Portage (Notre-Dame-du-Portage)
- 19 École Notre-Dame-du-Sourire (Saint-Épiphanie)
- 20 École Riou (Saint-François-Xavier-de-Viger)
- 11 École Roy (Rivière-du-Loup)
- 21 École Sacré-Cœur (La Pocatière)
- 22 École Saint-Bruno (Saint-Bruno)
- 23 École Sainte-Hélène (Sainte-Hélène)
- 24 École Saint-Louis de Kamouraska (Kamouraska)
- 25 École Saint-Louis de Saint-Joseph (Saint-Joseph)
- 26 École Saint-Modeste (Saint-Modeste)
- 27 École Saint-Philippe (Saint-Philippe-de-Néri)
- 28 École Vents-et-Marées (Cacouna)

**École primaire et secondaire**

- 7 École des Vieux-Moulins (Saint-Hubert)

**Services de garde**

- 16 Service de garde L'Isle-Verte (École Moisson-d'Arts)
- 8 Service de garde Saint-Arsène (École Desbiens)
- 26 Service de garde Saint-Modeste (École Saint-Modeste)
- 28 Service de garde Les Acrobatés-de-la-Marée (École Vents-et-Marées)
- 7 Service de garde des Petits-Moulins (École des Vieux-Moulins)
- 11 Service de garde L'Envol (École Roy) et L'Envolée (École Joly)
- 11 Service de garde Beau-Soleil (École internationale Saint-François-Xavier)
- 11 Service de garde La Marelle (École La Croisée)
- 14 Service de garde Le Repaire-des-Petits-Mousses (École Les Pèlerins)
- 18 Service de garde Le Repaire-des-Moussaillons (École Notre-Dame-du-Portage)
- 13 Service de garde Le Coffre-aux-Trésors (École Lanouette)
- 9 Service de garde La Galaxie (École Hudon-Ferland)
- 24 Service de garde Les Amis-de-la-Grève (École Saint-Louis de Kamouraska)
- 15 Service de garde Les Boute-en-train (École Monseigneur-Boucher)
- 10 Service de garde Saint-Denis (École J.-C.-Chapais)
- 27 Service de garde Saint-Philippe (École Saint-Philippe)
- 17 Service de garde Les Carmignons (École Notre-Dame)
- 21 Service de garde Les Charlicoeurs (École Sacré-Cœur)
- 2 Service de garde La Voie-Lactée (École de l'Étoile-Filante)
- 4 Service de garde des Deux-Clochers (École de la Marée-Montante)
- 3 Service de garde Le Petit-Boisé (École de l'Orée-des-Bois)
- 5 Service de garde L'Entre-2 (École de la Pruchière)

**Écoles secondaires**

- 21 École polyvalente La Pocatière (La Pocatière)
- 11 École secondaire de Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)
- 15 École secondaire Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)

**Centre de formation professionnelle**

- 11 Pavillon-de-l'Avenir
- 11 École L'Envol
- 15 Antenne (École secondaire Chanoine-Beaudet)
- 21 Antenne (École polyvalente La Pocatière)

**Centre d'éducation des adultes**

- 21 École Saint-Charles (La Pocatière)
- 11 École Thibaudeau (Rivière-du-Loup)
- 15 École Marguerite-Bourgeois (Saint-Pascal)

**Centre de services**

- 21 Point de services de La Pocatière
- 11 Point de services de Rivière-du-Loup
- 15 Point de services de Saint-Pascal

COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION

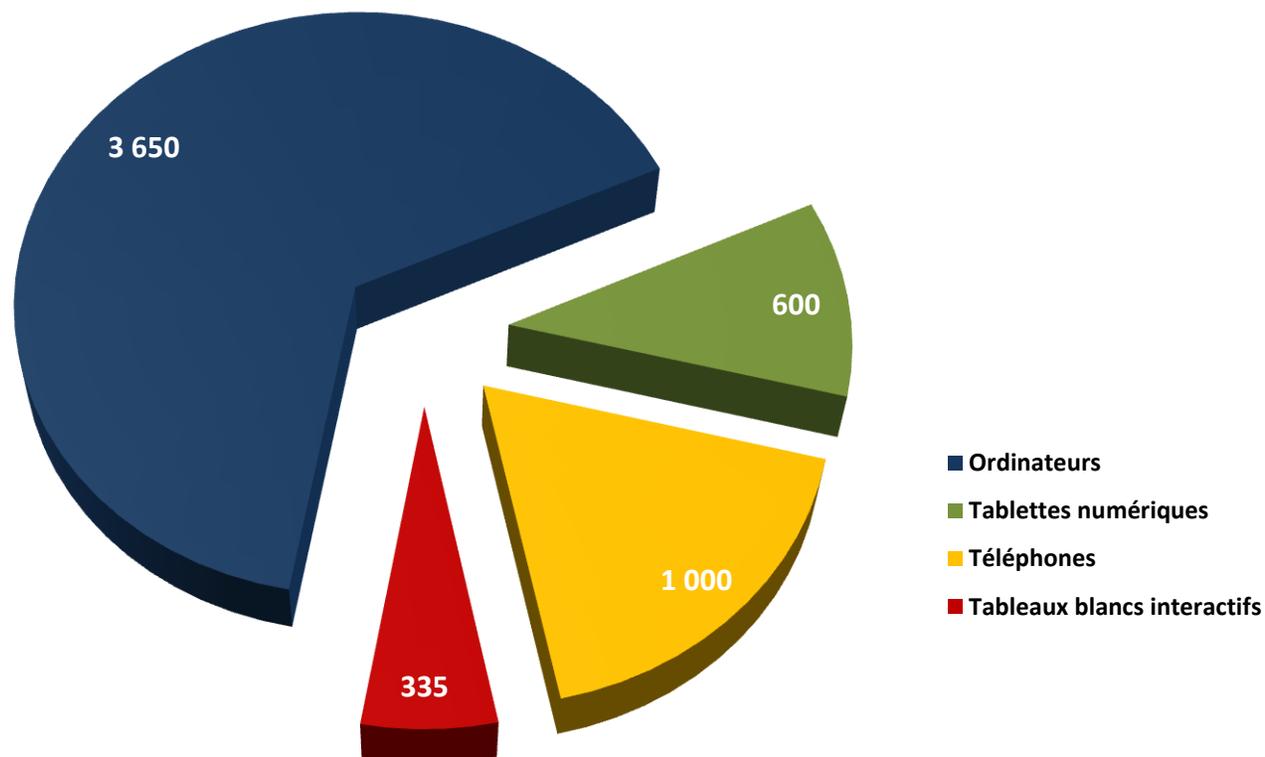
La commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup assure le transport scolaire sur ce vaste territoire de quelque 3 500 km<sup>2</sup>.



**COUP D’ŒIL SUR L’ORGANISATION**

Pour favoriser la réussite de ses élèves jeunes et adultes, les préparer pour l’avenir, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a mis en place une infrastructure de technologie de l’information de premier plan. Celle-ci touche autant la dimension pédagogique qu’administrative. Elle se déploie sur 800 kilomètres de fibre optique, et elle est utilisée par quelque 10 000 utilisatrices et utilisateurs. La commission scolaire a opté pour des solutions novatrices pour répondre aux besoins de ses clientèles internes et externes.

Entre autres choses, le Service des technologies de l’information et des communications (TIC) a commencé l’implantation d’un portail informatisé destiné aux parents afin de faciliter la réinscription des élèves. De plus, le Service des TIC a procédé à la mise en place de services infonuagiques basés sur la technologie Office 365, et ce, pour tous les élèves et le personnel.



**ÉTAT FINANCIER 2015-2016**

Le 25 octobre 2016, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a pris connaissance de l'état financier 2015-2016 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

Selon cet état financier, les revenus pour l'année scolaire 2015-2016 totalisent 92 901 332 \$ et les dépenses, quant à elles, se chiffrent à 93 325 079 \$, laissant ainsi un déficit d'exercice de 423 747 \$.

Le surplus accumulé s'établit, après les résultats 2015-2016, à 15 226 088 \$. Selon les règles budgétaires et financières du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une partie de ce surplus accumulé ne peut être utilisée. Il s'agit d'un montant de 5 262 304 \$, soit la valeur des terrains pour 1 660 187 \$ et la valeur des provisions pour avantages sociaux pour 3 602 117 \$. Le surplus accumulé disponible aux fins de calcul de la limite d'utilisation correspond donc à 9 963 784 \$. Malgré ce surplus disponible, la limite d'utilisation établie par le ministère pour l'année scolaire 2016-2017 est de 1 038 753 \$.

Depuis l'intégration des commissions scolaires dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec – comptes publics, quatre rapports financiers trimestriels et un rapport financier annuel pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (année financière scolaire) ont été rédigés et envoyés au MEES.

L'année scolaire 2015-2016 a, de nouveau, été marquée par diverses compressions budgétaires de la part du ministère. Depuis 2011-2012, c'est plus de 3 M \$ de compressions budgétaires cumulées qui furent soustraites des allocations du MEES : réduction des dépenses de nature administrative dans le cadre du projet de loi 100 devenue une mesure récurrente sous l'appellation d'ajustement négatif relatif au projet de loi 100 pour un montant de 154 688 \$, réduction de moitié du financement des taux d'abandon en formation professionnelle pour 444 500 \$, mesure générale 2011-2012 pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement pour

429 084 \$, mesure générale 2013-2014 pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement pour 644 169 \$, mesure générale 2014-2015 pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement pour 408 449 \$, nouvelle mesure générale 2015-2016 pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement pour 485 134 \$, l'ajustement négatif 2014-2015 - dépenses administratives et masse salariale pour 88 911 \$, la disparition de la mesure pour la réforme de la comptabilité gouvernementale pour 107 000 \$, la réduction de moitié du financement pour le protecteur de l'élève et la vérification des antécédents judiciaires pour 23 003 \$ et les ajustements négatifs aux allocations de base regroupées pour les activités éducatives de 265 025 \$ en appui à la réussite et de 160 283 \$ en adaptation scolaire.

À ces compressions, s'ajoute, depuis l'année scolaire 2013-2014, le projet de loi 25 – Recentrage du programme de péréquation réduisant ainsi de 50 % le montant alloué par le ministère à titre d'aide additionnelle à la péréquation; aide jadis introduite en 2007-2008 afin de contrer l'effet de la forte hausse des évaluations foncières sur le compte de taxe scolaire. Pour la commission scolaire, cela a représenté une réduction de subvention de 1 817 018 \$ qui est assumée en grande partie par les contribuables en faisant passer le taux effectif moyen de la taxe scolaire de 30,266 ¢ à 30,477 ¢ du 100 \$ d'évaluation scolaire uniformisée pour l'année scolaire 2015-2016. La commission scolaire a toutefois assumé cette facture à hauteur de 179 266 \$.

L'année financière terminée au 30 juin 2016 est également la poursuite de la révision en profondeur du modèle d'allocations des ressources accordées pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes de la part du MEES dont le regroupement sur 3 thèmes de 32 mesures : appui à la réussite éducative, adaptation scolaire et régions – petits milieux. Cependant cette révision a aussi amené des réductions monétaires significatives de ces ressources : allocations réduites pour l'appui à la réussite éducative de 265 025 \$ et pour l'adaptation scolaire de 160 283 \$.

**ÉTAT FINANCIER 2015-2016**

Au niveau des investissements, la commission scolaire a procédé, dans l'année scolaire 2015-2016, à d'importants travaux de construction, d'améliorations et de rénovations majeures de ses bâtiments pour une somme de 9 564 064 \$ et à des aménagements de terrain et de cours d'école pour une somme de 50 276 \$. Des acquisitions furent effectuées en mobilier, appareillage et outillage pour un montant de 1 132 092 \$, et en équipements informatiques et de télécommunication multimédia pour 731 895 \$. Ces investissements en 2015-2016 totalisent 11 478 327 \$.

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup réaffirme que les efforts seront toujours déployés et priorisés afin d'assurer, selon les disponibilités budgétaires, les meilleurs services éducatifs aux élèves jeunes et adultes malgré les nombreuses compressions budgétaires portant sur l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec.

***Claudiel Gamache***

*Directeur du Service des ressources financières*

ÉTAT FINANCIER 2015-2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	7 589 431 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	9 338 275
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 221 740
Subvention à recevoir – Financement	17 160 782
Taxe scolaire à recevoir	482 587
Débiteurs	1 124 214

**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS** 38 917 029 \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus à payer	11 669 259 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	7 185 841
Revenus perçus d'avance	217 865
Provision pour avantages sociaux	4 647 186
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	80 209 801
Autres passifs	986 595

**TOTAL DES PASSIFS** 104 916 547 \$

**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)** (65 999 518) \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	81 108 907 \$
Frais payés d'avance	116 699

**TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS** 81 225 606 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ** 15 226 088 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEESR	69 457 029 \$
Autres subventions et contributions	280 405
Taxe scolaire	13 859 476
Droits de scolarité et frais de scolarisation	920 507
Ventes de biens et services	7 230 108
Revenus divers	888 520
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	265 287

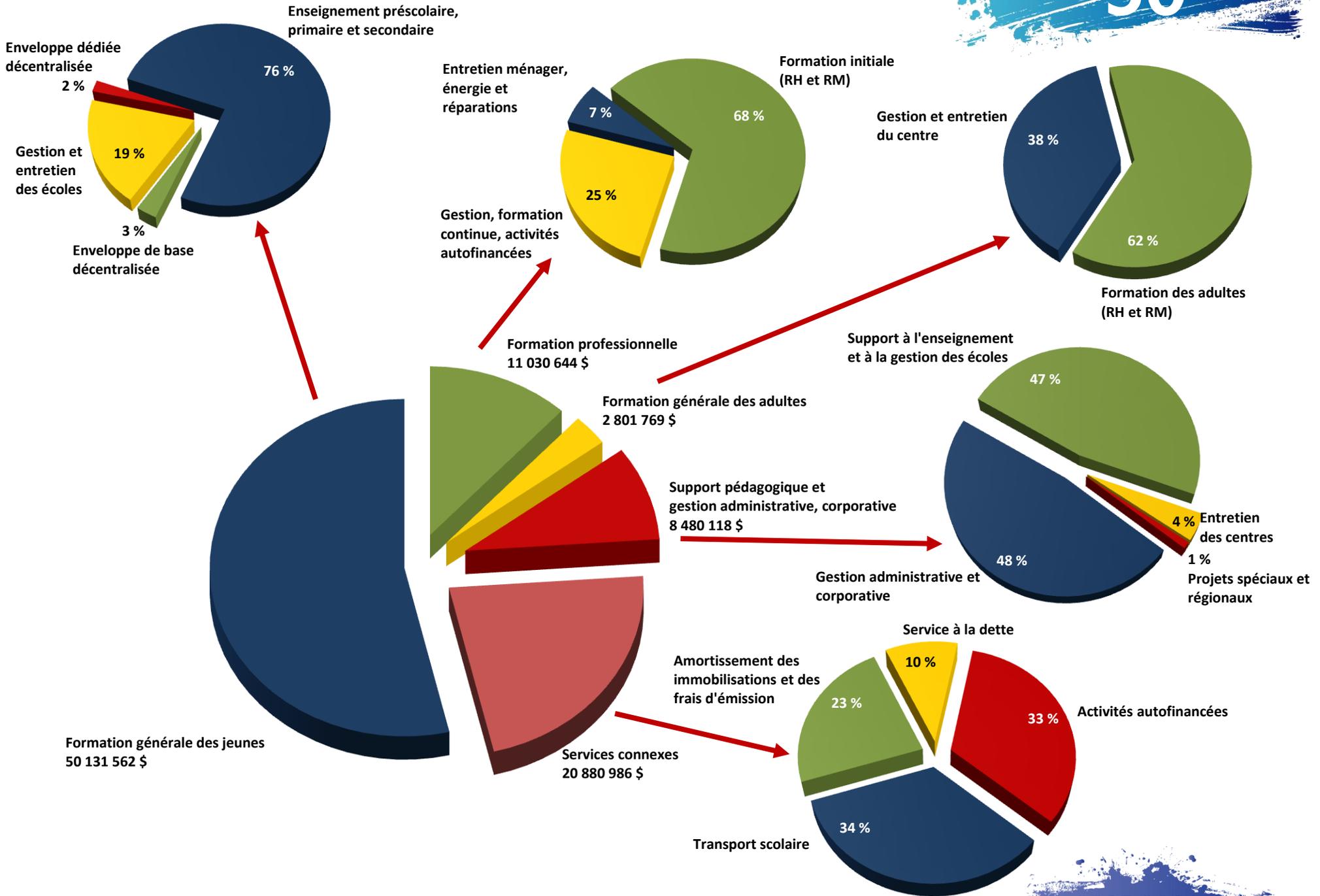
**TOTAL DES REVENUS** 92 901 332 \$

CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	43 271 452 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	20 717 577
Services d'appoint	11 821 981
Activités administratives	4 271 555
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 156 808
Activités connexes	2 784 224
Charges liés à la variation de la provision pour avantages sociaux	301 482

**TOTAL DES CHARGES** 93 325 079 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** (423 747) \$



**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES  
(article 220.2 LIP)**

**Rapport du commissaire à l'éthique**

Aucun manquement à ce code n'a été soulevé au cours de l'année scolaire 2015-2016.

**Clément Bernier**

Commissaire à l'éthique



Document complémentaire  
sur notre site Web

*Code d'éthique et de déontologie  
applicable aux commissaires*

[www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016](http://www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016)

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS (article 220.2 LIP)**

**Rapport du responsable de l'examen des plaintes**

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à 24 situations en 2015-2016.

Ces situations et les suivis faits peuvent se résumer comme suit :

i) Insatisfaction à l'égard d'un membre du personnel :

En 6 occasions, l'insatisfaction touchait le comportement du personnel de la commission scolaire. Toutes ces situations ont été réglées au moyen d'échanges entre les personnes concernées, aucune n'ayant nécessité l'intervention du Protecteur de l'élève.

Les principaux sujets d'insatisfaction sont : qualité du travail et droits et libertés (accommodements religieux et relations personnelles inappropriées).

ii) Insatisfaction à l'égard des services éducatifs dispensés :

En 11 occasions, l'insatisfaction touchait les services éducatifs dispensés par la commission scolaire. Toutes ces situations ont été réglées au moyen d'échanges entre les personnes concernées. Trois situations ont cependant nécessité l'intervention du Protecteur de l'élève. Une situation survenue en 2015-2016 nécessite un suivi de la part du Responsable de l'examen des plaintes.

Les principaux sujets d'insatisfaction sont :

- Classement;
- Encadrement sécuritaire;
- Offre de services éducatifs;
- Plan d'intervention – application du plan;
- Suspension d'un élève.

TABLEAU STATISTIQUE					
TYPE D'INSATISFACTION	TYPE D'INTERVENTION	DEMANDES DE RECHERCHE DE SOLUTION	PLAINTES FORMELLES	AUTRES INTERVENTIONS	TOTAL
INSATISFACTION À L'ÉGARD DU PERSONNEL		1	5	0	6
INSATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS		3	8	0	11
INSATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES CONNEXES		3	1	3	7

iii) Insatisfaction à l'égard des services connexes :

En 7 occasions, l'insatisfaction touchait les services connexes offerts par la commission scolaire. Toutes ces situations ont été réglées au moyen d'échanges entre les personnes concernées, aucune n'ayant nécessité l'intervention du Protecteur de l'élève.

Les principaux sujets d'insatisfaction sont :

- Communication aux parents;
- Fonctionnement CÉ/OPP;
- Refus de location de salle;
- Transport scolaire;
- Troubles de voisinage.

## CONCLUSION

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits à nos services éducatifs et plus de 1 100 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves, la commission scolaire peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention du Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent des éléments essentiels à ce succès.

### Éric Choinière

Responsable de l'examen des plaintes

*Le rapport annuel 2015-2016 du responsable de l'examen des plaintes est disponible auprès du Secrétariat général de la commission scolaire.*



Document complémentaire  
sur notre site Web

*Rapport du responsable de l'examen des plaintes*

[www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016](http://www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016)

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS  
(article 220.2 LIP)****Rapport du protecteur de l'élève**

Lorsque le processus d'examen des plaintes mis en place par la commission scolaire n'a pu apporter de résultats satisfaisants, les élèves ou leurs parents peuvent communiquer avec le protecteur de l'élève qui pourra se saisir d'une plainte en lien avec les services offerts aux élèves. Encore une fois, la philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le protecteur de l'élève a reçu 3 plaintes en 2015-2016.

Aucune plainte traitée ne concerne un acte d'intimidation ou de violence.

Dans ce même cadre, le protecteur de l'élève a été interpellé à 1 reprise, par des parents, afin de leur transmettre des informations et répondre à leurs questions.

**Guy Robitaille**

Protecteur de l'élève

*Le rapport annuel 2015-2016 du protecteur de l'élève est disponible auprès du Secrétariat général de la commission scolaire.*



Document complémentaire  
sur notre site Web

*Rapport du protecteur de l'élève*

[www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016](http://www.cskamloup.qc.ca/rapportannuel2015-2016)

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, L.R.Q., CHAP. G-1.001 (article 20 de la loi)**

La commission scolaire a procédé à l'application de la LGCE, pour l'année 2015-2016, comme suit :

<b>GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS</b>						
<b>MESURES RELATIVES AUX EFFECTIFS (Articles 12 et suivants)</b>						
<b>(PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 MARS 2016)</b>						
<b>CATÉGORIES D'EFFECTIFS</b>	<b>2014</b> (période de référence)		<b>2015</b> (période visée par la reddition de compte)			
	<b>EFFECTIFS UTILISÉS</b> (en heures payées)	<b>NOMBRE D'EMPLOYÉS</b>	<b>EFFECTIFS AUTORISÉS</b> (en heures payées)	<b>EFFECTIFS UTILISÉS</b> (en heures payées)	<b>NOMBRE D'EMPLOYÉS</b>	<b>ÉCARTS</b> (en heures payées)
PERSONNEL D'ENCADREMENT	80 880	51	80 880	84 964	53	4 084
PERSONNEL PROFESSIONNEL	85 474	62	85 474	83 300	60	(2 174)
PERSONNEL ENSEIGNANT	839 062	866	839 062	829 971	897	(9 091)
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIEN ET ASSIMILÉ	444 768	528	444 768	436 718	527	(8 050)
PERSONNEL OUVRIER, D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	99 911	96	99 911	97 015	93	(2 896)
<b>TOTAL</b>	<b>1 550 095</b>	<b>1 603</b>	<b>1 550 095</b>	<b>1 531 968</b>	<b>1 630</b>	<b>(18 127)</b>

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, L.R.Q., CHAP. G-1.001 (article 20 de la loi)**

La commission scolaire a procédé à l'application de la LGCE, pour l'année 2015-2016, comme suit :

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS		
MESURES RELATIVES AUX CONTRATS DE SERVICES (Articles 15 et suivants)		
(PÉRIODE DU 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2015 AU 30 JUIN 2016)		
CATÉGORIES DE CONTRATS	NOMBRE	MONTANT TOTAL
À UNE PERSONNE PHYSIQUE (10 000 \$ ET PLUS)*	10	230 232 \$
À UNE PERSONNE MORALE (25 000 \$ ET PLUS)**	11	598 776 \$
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>829 008 \$</b>

* Explication des contrats : (10 000 \$ et plus)	Alfred Pelletier, architecte (2 contrats)	47 110 \$	Contrats d'architecture – établissement scolaire
	Entretiens Y. Charest enr.	47 273 \$	Contre d'entretien des espaces verts
	Estelle Dupont	20 000 \$	Consultante – formation du personnel
	Garage Michel Lepage (2 contrats)	32 570 \$	Contrat de déneigement
	Nicolas Thiboutot	34 041 \$	Contrat d'entretien des espaces verts
	Richard Robillard, psychopédagogue	12 342 \$	Consultant – formation du personnel
	Taxi du Coin enr.	15 307 \$	Contrat de transport adapté
	Taxi du moulin	21 589 \$	Contrat de transport adapté
** Explication des contrats : (25 000 \$ et plus)	Atelier 5 inc.	33 432 \$	Contrat d'architecture – établissement scolaire
	CIMA+ (3 contrats)	152 248 \$	Contrat d'ingénierie –établissement scolaire
	Gestion Espace net inc.	71 416 \$	Contrat d'entretien ménager
	Gestion Richard Robillard inc.	30 150 \$	Consultant – formation du personnel
	Global Tourisme International inc.	64 640 \$	Voyage pour des élèves
	LGT inc.	40 350 \$	Contrat d'ingénierie – établissement scolaire
	Malette S.E.N.C.R.L.	77 100 \$	Contrat de vérification externe – durée 3 ans
	R+O Énergie	48 000 \$	Contrat d'ingénierie – établissement scolaire
	Voyage Tour Étudiant	81 440 \$	Voyage pour des élèves

Rédaction

**YVAN TARDIF, ÉRIC CHOINIÈRE**

Collaboration

**MICHEL GAGNON, CLAUDEL GAMACHE  
SONIA JULIEN, MARIO RICHARD, MARTINE SIROIS**

Conception, mise en pages, élaboration et intégration Web

**HÉLODIE DIONNE, HÉLÈNE GAUTHIER, GUY LAVOIE**

Support

**MÉLISSA BEAULIEU, DIANE BOSSÉ, STÉPHANE DIONNE, MEGGY PELLETIER**

Révision

**HÉLODIE DIONNE**

Reliure (version papier)

**HÉLODIE DIONNE**

Réalisation

**YVAN TARDIF – DIRECTION GÉNÉRALE  
ÉRIC CHOINIÈRE – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATIONS  
NATHALIE BÉLANGER – ÉDUCATION DES ADULTES  
MICHEL GAGNON – SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE  
CLAUDEL GAMACHE – SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
SONIA JULIEN – SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES  
BENOIT OUELLET – FORMATION PROFESSIONNELLE  
MARIO RICHARD – SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS  
MARTINE SIROIS – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

© Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Mars 2017. Tous droits réservés.

*Droits photographie et visuel : Stéphane Rauzada, Anastasia Popova, kolopach – Fotolia.com*



COMMISSION SCOLAIRE  
**DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Mille et un regards... Une vision!